

NOUS AVANÇONS.
NOUS CHANGEONS.
**NOUS PRENONS NOS
RESPONSABILITÉS.**



Groupe SULO®

Rapport sur la responsabilité Sociétale de l'entreprise 2023

SULO®

Impression

Publié par

SULO SAS
1 rue du Débarcadère
92700 Colombes, France
info@sulo.com

Date de publication

Octobre 2024

Rédaction

SULO SAS
Service QHSE ESG

Conception et réalisation

SULO SAS
Communication externe du groupe

Crédits photos

Couverture, P. 30, P. 33, P. 44 Shutterstock, Inc.
P. 17, P. 33 SULO France SAS
P. 20, P. 55 Molok Ltd.
P. 5 Olivier Laly

I. Introduction	I.1 Introduction	4
	I.2 Chiffres clés 2023	6
	I.3 Contexte et principaux enjeux	8
	I.4 Notre stratégie RSE	8
	I.4.1 Contribution aux ODD	9
	I.4.2 Analyse de double matérialité	10
	I.4.3 Nos parties prenantes	13
II. Gouvernance	II.1 Gouvernance d'entreprise et RSE	14
	II.2 Une organisation décentralisée	16
	II.3 Un modèle d'affaires durable	17
	II.3.1 Nos activités	19
	II.3.2 Notre stratégie de croissance externe	20
	II.3.3 Notre présence globale	22
	II.3.4 Nos certifications	23
	II.4 Nos valeurs d'entreprise	24
	II.4.1 La sécurité est notre priorité	24
	II.4.2 Définir ensemble nos valeurs	24
	II.5 Conduite responsable des affaires	25
	II.6 Protection des données	27
III. Performance environnementale	III.1 Les 3R au service de la durabilité	28
	III.1.1 Réduire	29
	III.1.2 Réutiliser	31
	III.1.3 Recycler	32
	III.2 Mobiliser les citoyens pour le tri des déchets	35
	III.2.1 Bacs, apports volontaires et services de compactage	35
	III.2.2 Respecter la nouvelle réglementation sur les biodéchets	36
	III.2.3 Digitaliser la gestion des déchets	36
	III.3 Émissions de carbone	38
	III.3.1 Évaluation de notre empreinte carbone	38
	III.3.2 Énergie issue d'énergies renouvelables	40
	III.3.3 Transport et distribution	41
	III.4 Gestion des déchets et de l'eau	42
	III.4.1 L'eau	42
	III.4.2 Les déchets	42
	III.4.3 Pollution par les microplastiques	43
IV. Performance Sociale	IV.1 La santé et la sécurité	44
	IV.2 Le bien-être au travail	46
	IV.3 La gestion des talents	48
	IV.4 Diversité, égalité et inclusion	49
	IV.5 Achats responsables	52
	Méthodologie	54

I.1 Introduction

PIONNIER DES SOLUTIONS DE GESTION DURABLE DES DÉCHETS

Depuis sa création en 2019, SULO a déployé un programme ambitieux de développement durable, apportant des bénéfices non seulement à ses clients, mais aussi à ses collaborateurs, fournisseurs, actionnaires et à l'ensemble de ses parties prenantes. Aujourd'hui, en tant que groupe international avec des sites de production en France, en Allemagne, en Espagne, en Suède et en Finlande, nos activités s'étendent à la plupart des pays européens et au-delà. Ce succès repose sur l'engagement indéfectible de nos 2 300 salariés, le soutien de nos actionnaires (Latour Capital et BPI-France) et une culture d'entreprise axée sur la satisfaction client, l'innovation, l'excellence, le travail en équipe, l'écoute et la confiance.

En 2023, la demande pour des solutions innovantes a fortement progressé en raison du renforcement des exigences réglementaires en matière de recyclage et de tri, notamment pour les déchets organiques. Pour répondre à l'évolution des besoins des collectivités et des entreprises, nous avons acquis deux acteurs clés, MOLOK et INOVIM. Nous proposons désormais des solutions complètes de collecte de déchets multiflux, des solutions digitales de pointe pour optimiser l'efficacité de la collecte et la tarification incitative afin d'encourager la réduction des déchets.

Fort de nos succès passés, nous avons intensifié notre démarche en faveur de la circularité. Notre adhésion à l'initiative Science-Based Targets (SBTi) témoigne de notre volonté de fixer des objectifs concrets et ambitieux pour réduire nos émissions de carbone. De plus, nous avons entrepris d'évaluer notre performance en matière de RSE avec EcoVadis, garantissant ainsi l'adoption des meilleures pratiques tout au long de notre chaîne de valeur.

Conformément à notre engagement de longue date en faveur du bien-être de nos collaborateurs, nous avons enregistré cette année une réduction significative du nombre d'accidents. Afin de promouvoir un environnement de travail inclusif et de protéger les droits des employés, nous avons mis en place un comité d'entreprise européen.

Alors que 2024 est déjà bien engagé, nous développons une vision encore plus globale, intégrant de manière transparente les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Nous avons renforcé nos équipes internes afin de nous préparer aux exigences réglementaires à venir, notamment celles de la directive européenne CSRD qui entrera en vigueur en 2025.

Ces initiatives nous permettent de consolider notre position de pionnier de l'économie circulaire. Nos engagements vont au-delà de l'amélioration de notre propre impact : nous soutenons activement nos partenaires et parties prenantes dans leur transition vers un modèle durable. Cela reste au cœur de nos priorités.

SULO poursuit plus que jamais sa mission de transformer les déchets d'aujourd'hui en ressources de demain. Résolument tournés vers l'avenir, nous restons déterminés à développer des solutions durables pour la gestion des déchets, créant ainsi de la valeur pour nos clients, nos communautés et la planète.



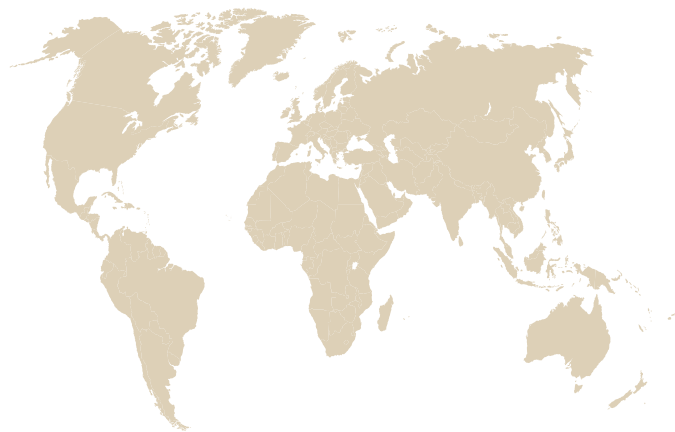
«SULO s'engage en faveur de l'innovation et de la durabilité, en façonnant une gestion durable des déchets et en contribuant activement à la transition vers une économie circulaire.»

Jean-Marie Vaissaire

JEAN-MARIE VAISSAIRE
PRÉSIDENT DU GROUPE SULO

I.2 Chiffres clés 2023

En tant que leader des solutions intégrées de gestion des déchets, nous proposons une large gamme de produits, incluant des bacs, des solutions d'apport volontaire, des presses à balles et des compacteurs. Ceux-ci sont conçus pour optimiser le tri et le recyclage au service des collectivités, des entreprises et des particuliers. Acteur majeur de l'économie circulaire, nous revalorisons les déchets plastiques pour produire des systèmes de haute qualité à base de matières recyclées, tout en aidant nos clients à atteindre leurs objectifs de développement durable grâce à des technologies innovantes de gestion des déchets.



18 PAYS

>3.5 M
BACS VENDUS

>35 K
SOLUTIONS D'APPORT
VOLONTAIRE VENDUES

>20 K
ÉQUIPEMENTS DE
COMPACTAGE VENDUS



+35% EBITDA VS. 2022



611 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES

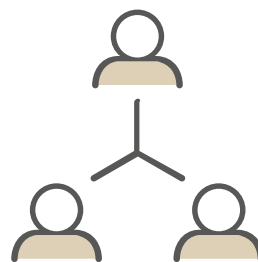
N°1 EN EUROPE DES SOLUTIONS DE PRÉ-COLLECTE DES DÉCHETS



2.300
SALARIÉS

90/100

INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
EGAPRO EN FRANCE



72% DES SALARIÉS SULO
FORMÉS EN 2023

-23% TAUX DE FRÉQUENCE SÉCURITÉ (TF2) VS 2022

-6.3% ÉMISSIONS
SCOPE 1 & 2
VS 2022

-8.5% ÉMISSIONS
SCOPE 3
VS 2022



77% DE MATIÈRE RECYCLÉE POUR NOTRE
CONSOMMATION TOTALE DE PLASTIQUE

I.3 Contexte et principaux enjeux

Face à l'urgence du changement climatique et de la raréfaction des ressources, SULO reconnaît son rôle déterminant dans la promotion d'un avenir plus durable. Les Nations Unies prévoyant une augmentation de 70 % de la production mondiale de déchets d'ici 2050, nous avons adopté l'économie circulaire comme principe directeur. Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes déterminés à faire partie de la solution en transformant les déchets d'aujourd'hui en ressources de demain, créant ainsi un cycle de vie durable et circulaire pour tous nos produits et services.

En Europe, la gestion des déchets est encadrée par la directive-cadre de l'UE relative aux déchets, qui établit les concepts fondamentaux et les principes régissant le tri, le recyclage et la valorisation des déchets. Des pays tels que la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne ont déjà accompli des progrès notables pour se conformer à cette directive, notamment à travers la mise en place de systèmes de collecte séparée pour les déchets organiques.

La mise en place d'une collecte différenciée et efficace des déchets demeure un défi majeur, en raison de sa complexité et des coûts élevés qu'elle engendre. De nombreux pays manquent encore d'infrastructures adéquates pour gérer les différents flux de déchets. Dans ce contexte, l'acquisition récente de MOLOK, leader des solutions de gestion des déchets semi-enterrés dans les pays nordiques, représente une opportunité stratégique pour favoriser l'adoption des systèmes de collecte sélective dans ces régions. Cette acquisition ne se limite pas à renforcer notre portefeuille avec des solutions semi-enterrées haut de gamme, elle élargit également notre offre pour mieux répondre aux divers besoins en matière de gestion des déchets.

La directive révisée met également un accent particulier sur le principe du « pollueur-payeur » et encourage l'amélioration de la collecte de données grâce à l'innovation technologique. Notre récente acquisition de la société INOVIM, spécialisée dans les solutions digitales pour la gestion des déchets, nous positionne en tant que leader sur le marché au Benelux. Les solutions déjà déployées en France ont permis une réduction moyenne de 30 % dans les collectivités les ayant adoptées, un résultat prometteur qui soutient l'objectif de la directive de l'UE de réduire de 40 % les déchets alimentaires ménagers d'ici 2030.

I.4 Notre stratégie RSE

Pour contribuer efficacement à un monde plus durable, nous devons commencer par évaluer et atténuer notre propre impact environnemental. C'est dans cette optique que nous avons complété l'analyse de matérialité réalisée en 2023 par une analyse de double matérialité en 2024. Cette démarche nous permet d'approfondir notre compréhension de nos impacts, les risques et opportunités, et bâtir une feuille de route plus robuste conforme aux normes internationales, telles que les Objectifs de Développement Durable (ODD), et en préparation de la mise en œuvre de la directive CSRD.

I.4.1 CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Notre stratégie RSE est alignée avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies à l'horizon 2030. Ces objectifs constituent un cadre global visant à promouvoir la paix et la prospérité pour les personnes et la planète, tant aujourd'hui que pour les générations futures.

ODD	Description	Stratégie
	Des villes et communautés durables	Nous contribuons au développement des villes et des communautés durables en les aidant à gérer efficacement leurs déchets afin de minimiser leur impact sur l'environnement.
 	- Santé et bien-être - Travail décent et croissance économique	La sécurité et le bien-être sont au cœur de notre stratégie « zéro accident », qui promeut une culture de la santé et de la sécurité. Elle favorise des emplois décents, tout en soutenant une croissance économique durable et la prospérité pour tous.
	Action en faveur du climat	Dans le cadre de nos efforts pour lutter contre le changement climatique, nous avons calculé l'empreinte carbone du Groupe conformément à la méthodologie du GHG Protocol. Nous nous engageons à soumettre en 2024 notre feuille de route de réduction des émissions en lien avec notre engagement auprès de l'initiative Science Based Targets (SBTi).
 	- Industrie, innovation et infrastructures - Consommation et production responsables	Notre offre de bacs en plastique recyclé est unique sur le marché et découle de l'application des 3R : réduire, réutiliser et recycler. Notre objectif est de préserver les ressources, de prolonger la durée de vie de nos produits et de recycler efficacement les matériaux.
   	- Eau potable et assainissement - Consommation et production responsables - Vie aquatique - Vie terrestre	Notre mission est d'accompagner les collectivités, les entreprises et les ménages dans le tri de leurs déchets, afin de maximiser leur recyclage au lieu de leur mise en décharge. Nous nous engageons également à réduire nos propres déchets en privilégiant la réutilisation, la réparation et le recyclage de nos produits. Par ailleurs, nous veillons à réduire notre consommation d'eau, à assurer le traitement des eaux usées et à éviter la dispersion des granulés plastiques.
  	- Égalité entre les hommes et les femmes - Réduction des inégalités - Partenariats pour la réalisation d'objectifs	Nous nous engageons à augmenter le nombre de femmes occupant des postes de direction et à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. Au niveau régional, nous travaillons à l'amélioration de l'intégration des personnes handicapées et proscrivons toute forme de discrimination. Nous nous engageons également auprès des organisations locales employant des personnes handicapées et des personnes exclues du marché du travail.

I.4.2 ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

La mise en œuvre de la directive de l'UE relative à l'information sur la durabilité des entreprises (CSRD) renforce et étend les exigences de la directive relative à l'information non financière (NFRD). Elle augmente également le nombre d'entreprises soumises à l'obligation de communiquer. Le groupe SULO y sera soumis à partir de 2026 pour l'exercice 2025.

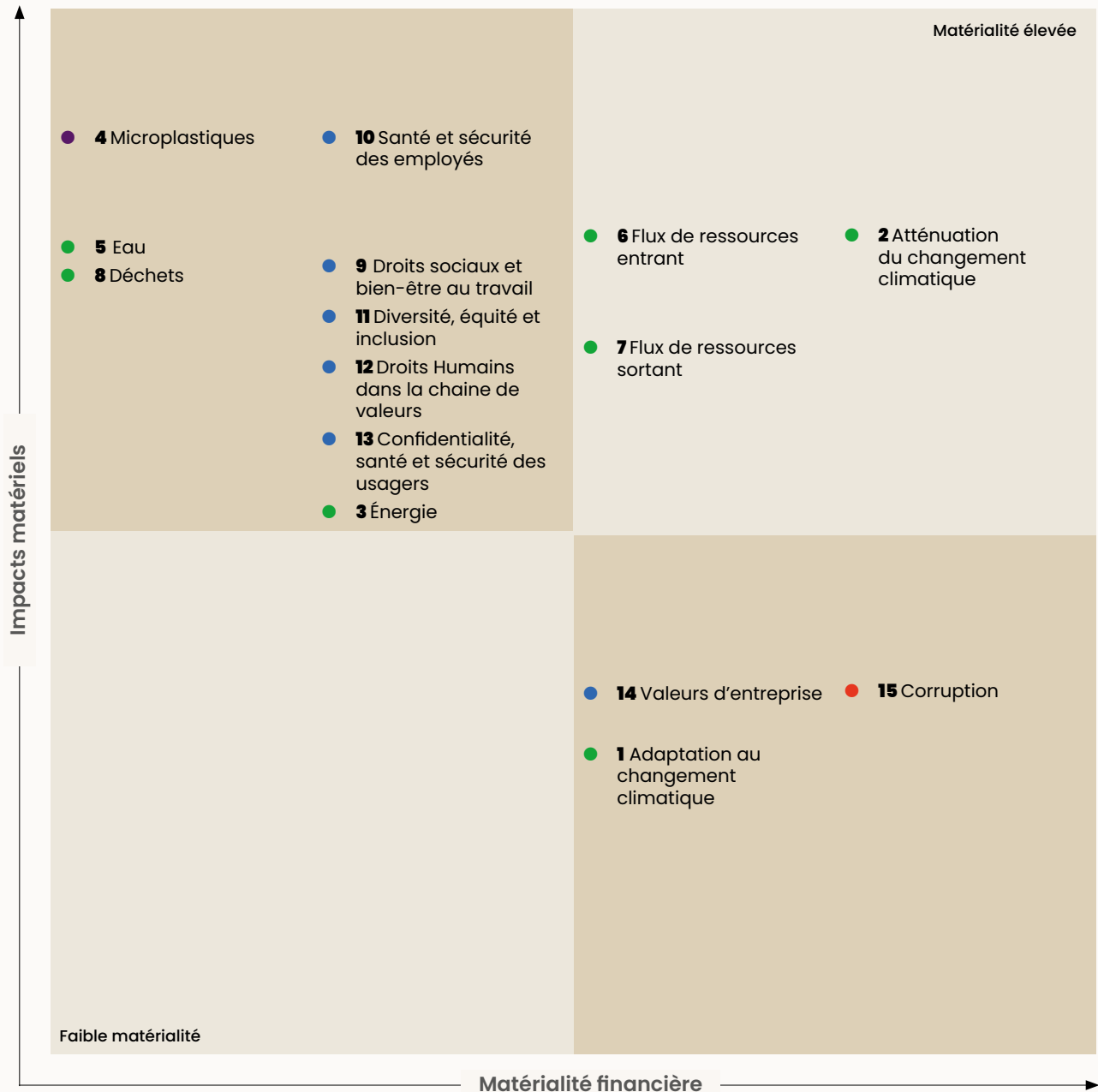
Afin de nous y préparer, nous avons réalisé une analyse de matérialité complète, qui a été publiée dans notre rapport RSE de 2022. Elle a servi de fondement à l'établissement de nos priorités RSE. Elle s'est appuyée sur une analyse d'impact sectorielle et a donné lieu à des consultations régulières avec les principales parties prenantes. Nous avons la probabilité et la gravité des impacts des activités du Groupe.

Dans le prolongement de nos efforts, nous avons réalisé en 2024 une analyse de double matérialité (DMA) pour approfondir notre compréhension des enjeux. Cette analyse, présentée ci-dessous, nous a permis d'identifier les impacts matériels potentiels pour nos parties prenantes, tout en évaluant les implications financières pour notre entreprise.

Méthodologie

En collaboration avec des consultants spécialisés en RSE, nous avons identifié et évalué 135 impacts, risques et opportunités (IRO), parmi lesquels 15 ont été jugés matériels. Ces derniers ont ensuite été soumis à notre actionnaire majoritaire, Latour Capital. Ce processus rigoureux nous a permis d'identifier les sujets critiques nécessitant une attention particulière et des ressources : ceci afin de nous assurer que nos actions soient à la fois pertinentes et alignées sur les attentes des parties prenantes et la durabilité financière.

Cette approche structurée souligne notre engagement à intégrer les enjeux RSE au cœur de notre stratégie d'entreprise, à promouvoir la transparence et à créer de la valeur à long terme pour l'ensemble de nos parties prenantes. La DMA constituera le socle de notre nouveau plan stratégique pour 2025.



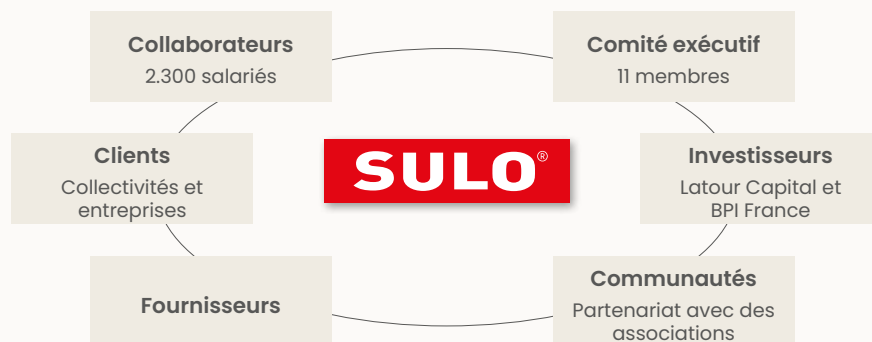
Matrice de double matérialité

- Environnement
- Social
- Gouvernance

	IRO matériels	Description	ESRS	Sujet
1	Adaptation au changement climatique	Processus d'adaptation au changement climatique réel et attendu et à ses impacts (règlement (UE) 2020/852).	E1	Changement climatique
2	Atténuation du changement climatique	Ce processus a pour objectif de contribuer à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à un niveau inférieur à 2 °C et de poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, comme le prévoit l'accord de Paris (règlement (UE) 2020/852).	E1	Changement climatique
3	Énergie	Plans d'action pour l'efficacité énergétique, la sobriété énergétique et l'utilisation d'énergies vertes.	E1	Changement climatique
4	Micro-plastiques	Éviter les rejets de microplastiques dans l'environnement au cours des processus de fabrication	E2	Pollution
5	Eau	Consommation responsable d'eau	E3	Eau et ressources marines
6	Flux de ressources entrant	Réduire l'utilisation des ressources non renouvelables afin de limiter leur épuisement.	E5	Économie circulaire
7	Flux de ressources sortant	Eco-conception, réutilisation et recyclabilité. Produits permettant aux clients et utilisateurs finaux de trier correctement leurs déchets.	E5	Économie circulaire
8	Déchets	Développer et promouvoir des produits fabriqués à partir de matériaux renouvelables et recyclés : ceci afin d'encourager le renforcement des standards industriels et de réduire l'usage de matières premières vierges et les déchets associés.	E5	Économie circulaire
9	Droits sociaux et bien-être	Mettre en œuvre des politiques de ressources humaines pour garantir des contrats et des rémunérations équitables, des horaires de travail décents, préserver l'équilibre vie professionnelle/vie privée et le maintien d'un dialogue social ouvert.	S1	Main-d'œuvre propre
10	Santé et sécurité des salariés	La mise en place de standards exigeants en matière de santé et de sécurité vise à prévenir les accidents et des événements fatals, tandis que les programmes de bien-être favorisent un environnement de travail sûr et sain et donc à améliorer les conditions de travail.	S1	Main-d'œuvre propre
11	DE&I	Les politiques promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité, telles que l'égalité salariale ainsi que les congés parentaux, visent à favoriser une main-d'œuvre et une société plus diversifiées et équitables.	S1/ S2	Main-d'œuvre propre/travailleurs de la chaîne de valeur
12	Les droits de l'homme dans la chaîne de valeur	S'assurer que les droits de l'homme soient respectés sur toute la chaîne de valeur.	S2	Travailleurs de la chaîne de valeur
13	Vie privée, santé et sécurité des utilisateurs finaux.	Mettre en œuvre des mesures pour protéger les données personnelles, l'intégrité et la santé des clients et des utilisateurs finaux.	S4	Consommateurs et utilisateurs finaux
14	Valeurs de l'entreprise	Encourager l'adoption et le respect des valeurs de l'entreprise afin de garantir un environnement de travail dans lequel les employés peuvent évoluer dans le respect et l'éthique.	G1	Conduite des affaires
15	Corruption et pots-de-vin	Mettre en œuvre un programme exhaustif de conformité et de lutte contre la corruption.	G1	Conduite des affaires

I.4.3 NOS PARTIES PRENANTES

Grâce à une analyse approfondie de nos priorités RSE, nous veillons à ce que les enjeux abordés soient pleinement alignés avec les attentes de l'ensemble de nos parties prenantes, tant internes qu'externes. En intégrant les préoccupations de nos partenaires, communautés, investisseurs et employés, nous renforçons notre engagement en faveur d'un avenir fondé sur la responsabilité, l'innovation et une croissance durable et partagée.



Collaborateurs

Nos employés sont au cœur de nos efforts en matière d'ESG. Grâce à des consultations régulières et à la création d'un Comité d'Entreprise Européen, nous veillons à ce que leurs voix soient entendues et intégrées dans les prises de décision. Ce comité renforce la communication au sein de l'organisation et permet aux employés de contribuer aux initiatives de durabilité et à l'amélioration des conditions de travail.

Clients

Les attentes des clients en matière de pratiques responsables augmentent, et nous intégrons continuellement leurs retours dans nos produits et services. En alignant nos objectifs ESG sur les valeurs de nos clients, nous renforçons la confiance et proposons des solutions durables et socialement responsables.

Fournisseurs

Nous collaborons étroitement avec nos fournisseurs pour encourager un approvisionnement éthique, la préservation des ressources et des pratiques de travail équitables. Ensemble, nous créons une chaîne d'approvisionnement durable et résiliente qui reflète notre engagement commun à réduire l'impact environnemental.

Comité exécutif

Le comité exécutif joue un rôle déterminant dans l'orientation de notre stratégie ESG. En fixant des priorités claires et en montrant l'exemple, il veille à ce que le développement durable et la gouvernance responsable soient intégrés au plus haut niveau de l'organisation. Le comité examine régulièrement nos performances en matière d'ESG, assure l'alignement sur les objectifs de l'entreprise et mène des initiatives qui favorisent la création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.

Investisseurs

Alors que la performance ESG devient de plus en plus importante pour les investisseurs, nous fournissons des rapports transparents ainsi que des mises à jour régulières sur nos stratégies durables. Ce dialogue ouvert garantit que nos objectifs à long terme s'alignent sur leurs attentes en matière de gouvernance d'entreprise responsable et de gestion des risques.

Communautés

Nous nous engageons à soutenir les initiatives locales qui favorisent l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. En finançant ces projets, nous contribuons au bien-être des communautés tout en soutenant un développement durable et responsable.

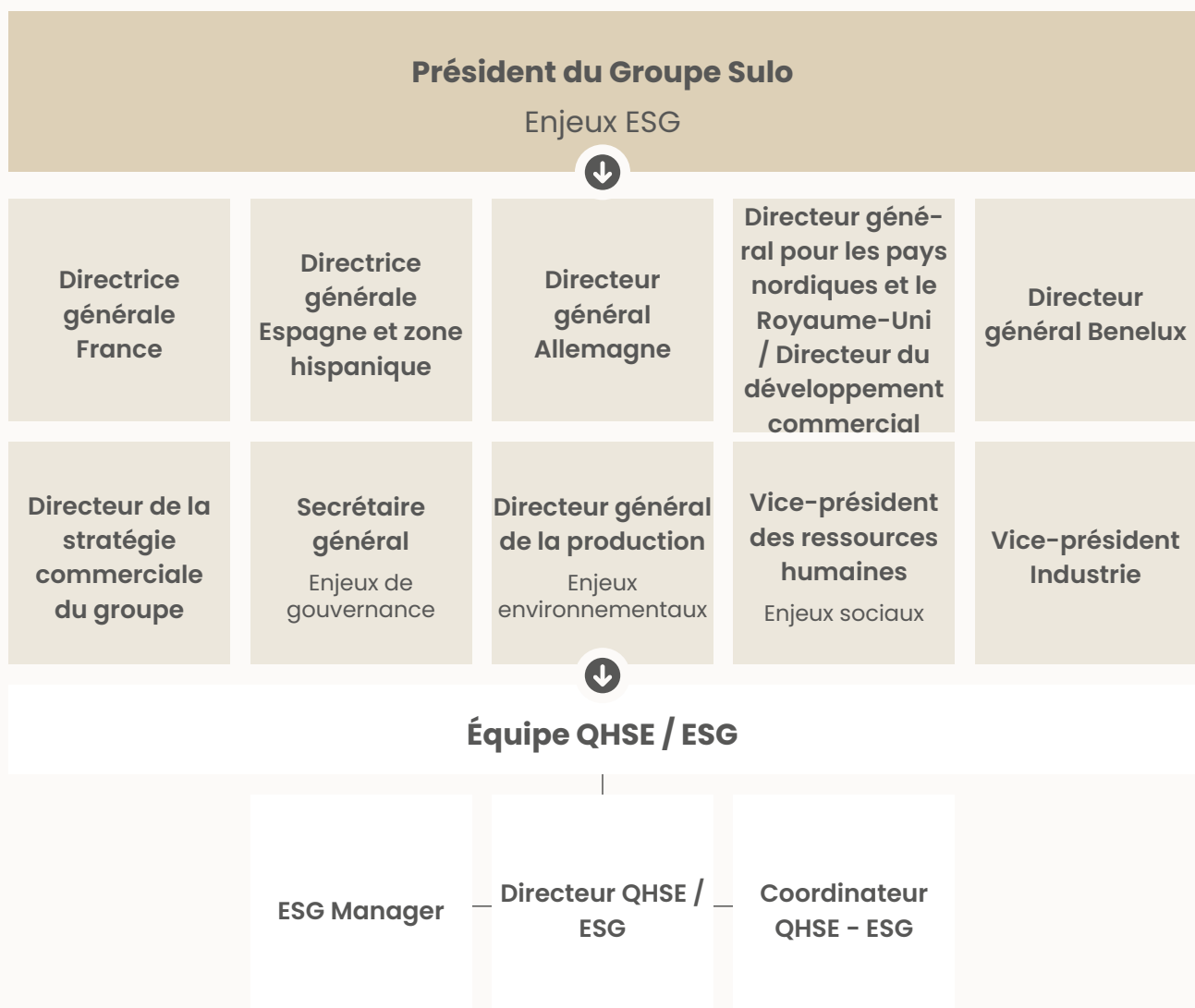
II. Gouvernance

Face aux défis sociétaux actuels, nous avons la responsabilité collective de contribuer à la construction d'un avenir durable. En tant que leader dans la gestion de la pré-collecte des déchets et acteur clé de l'économie circulaire, nous visons à établir des standards innovants pour notre secteur tout en créant un impact positif sur l'environnement et la société. Inspirés par nos valeurs fondamentales, nous nous engageons à transformer les déchets d'aujourd'hui en ressources pour demain.

II.1 Gouvernance d'entreprise et RSE

Organigramme

Les membres du comité exécutif sont impliqués dans la définition de la stratégie RSE, et l'équipe QHSE/ESG a été renforcée début 2024 avec l'arrivée d'un responsable ESG Groupe.



Pour garantir une gouvernance efficace des enjeux ESG, nous avons mis en place trois comités distincts, chacun responsable de la supervision d'aspects spécifiques de notre stratégie de durabilité.

	Missions	Fréquence	Participants
	↓	↓	↓
Comité exécutif	Définir la stratégie sécurité et environnement	Mensuelle	- Comité exécutif - Participants invités en fonction de l'ordre du jour
Comité Environnement Santé et Sécurité	- Sensibiliser les employés aux sujets ESG - S'assurer que la politique groupe est déployée localement	Trimestrielle	- Comité exécutif - Directeur QHSE
Comité Ethique	- Traiter les questions relatives à l'éthique - Revue du programme de formation	Trois par an	5 membres : Président, Secrétaire général, RH, Directeur juridique et Manager conformité

Rémunération indexée sur la performance ESG

Une partie de la rémunération variable des directeurs exécutifs dépend des performances ESG du groupe, selon des objectifs quantitatifs.

-  **Sécurité**
-  **Réduction de l'empreinte carbone**
-  **Taux de matière plastique recyclée**
-  **Optimisation des ressources**
-  **Diversité**

II.2 Une organisation décentralisée

Notre organisation repose sur un modèle décentralisé qui valorise l'intelligence collective, l'expertise et l'engagement de nos équipes. Ce modèle nous permet d'intégrer les spécificités locales dans nos prises de décision, tout en garantissant que chaque collaborateur joue un rôle actif dans la réussite du groupe. En parallèle, nous maximisons les synergies au sein du groupe afin d'optimiser son efficacité et sa cohésion. En centralisant la gestion de ces synergies, nous renforçons la collaboration, favorisons l'innovation et améliorons notre réactivité face aux évolutions du marché.

7 leviers pilotés par la direction groupe



ESG et sécurité



Gestion des talents



Développement produits/innovation



Marque SULO



Systèmes d'Information

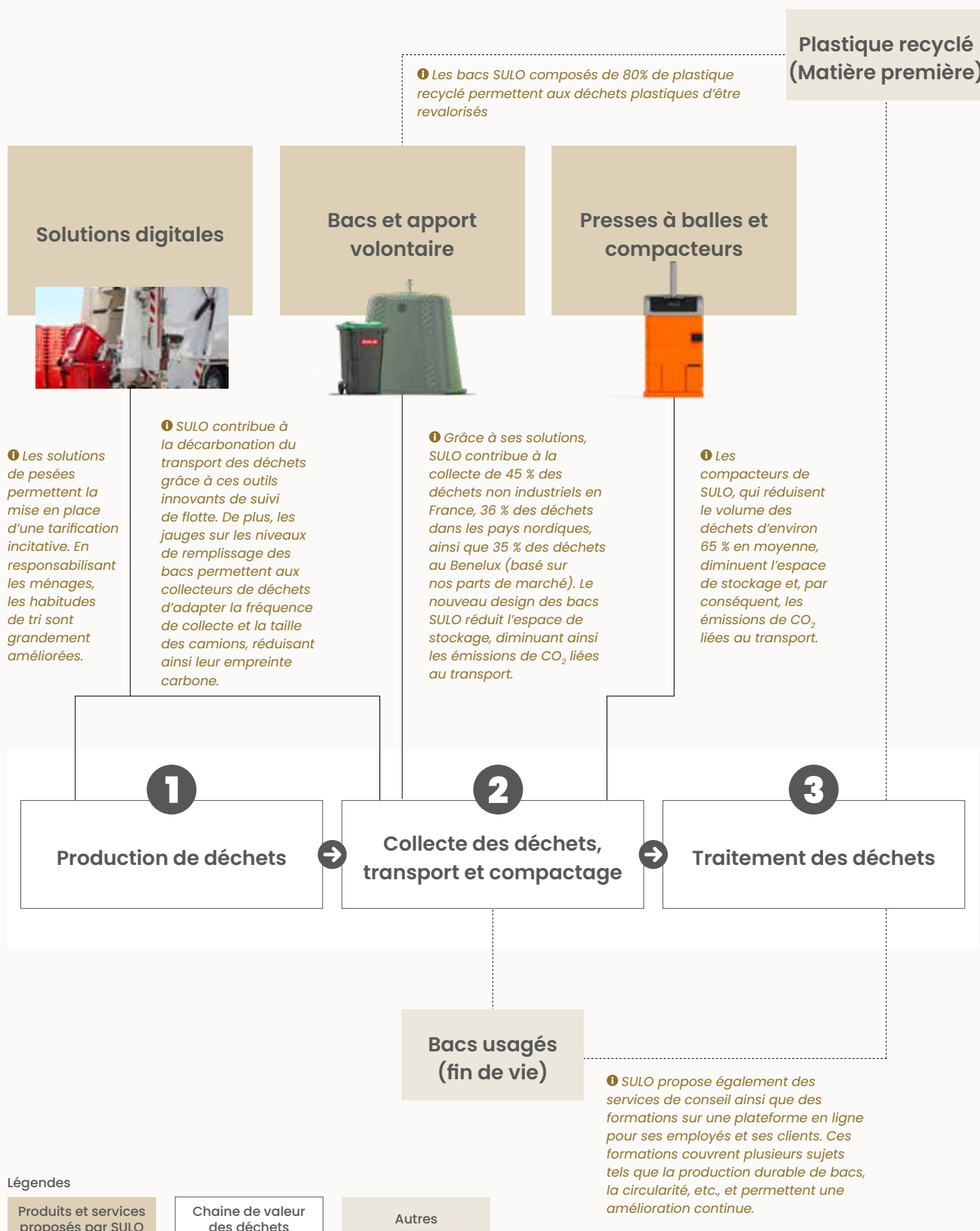


Achats



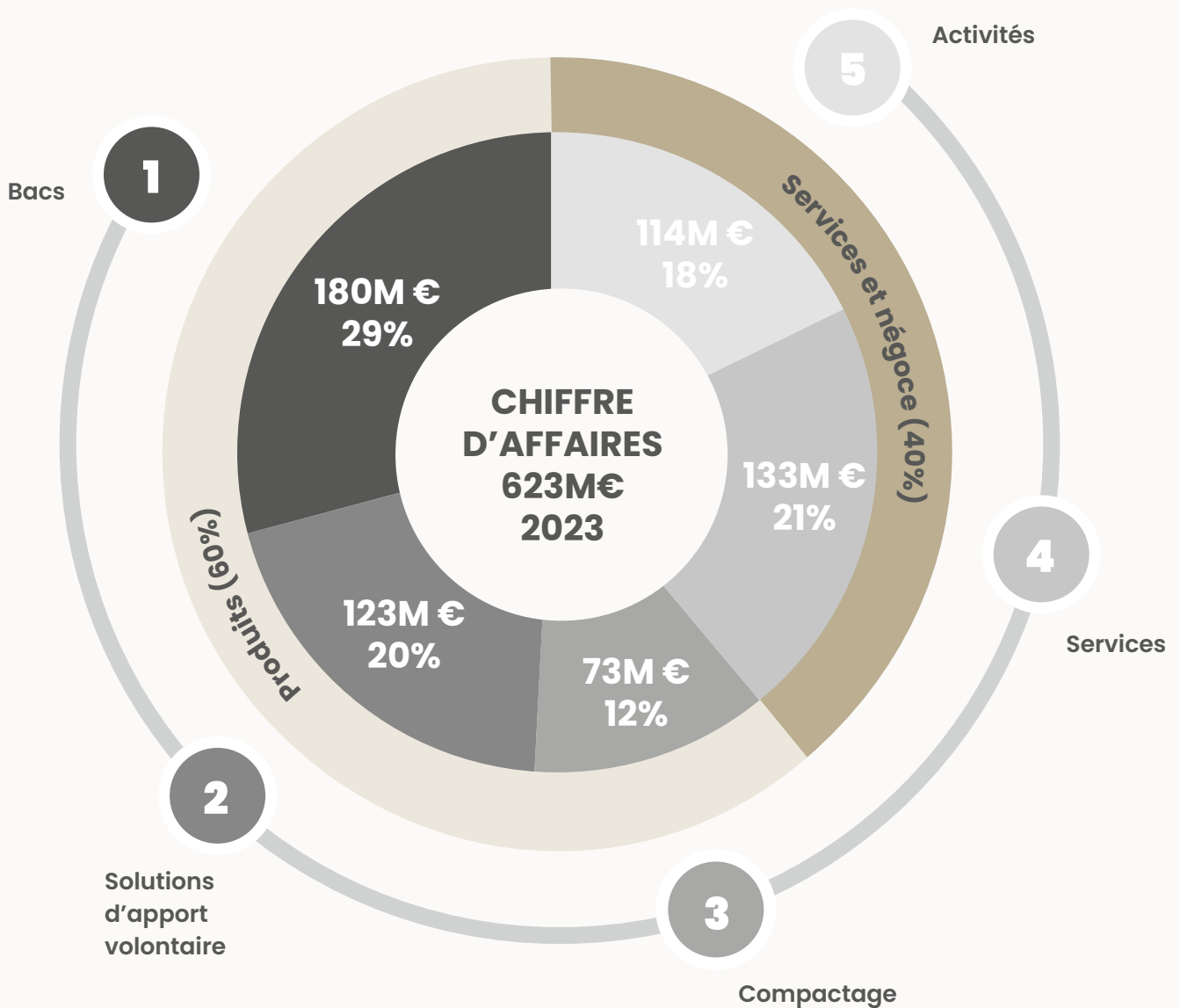
Reporting, stratégie et acquisitions

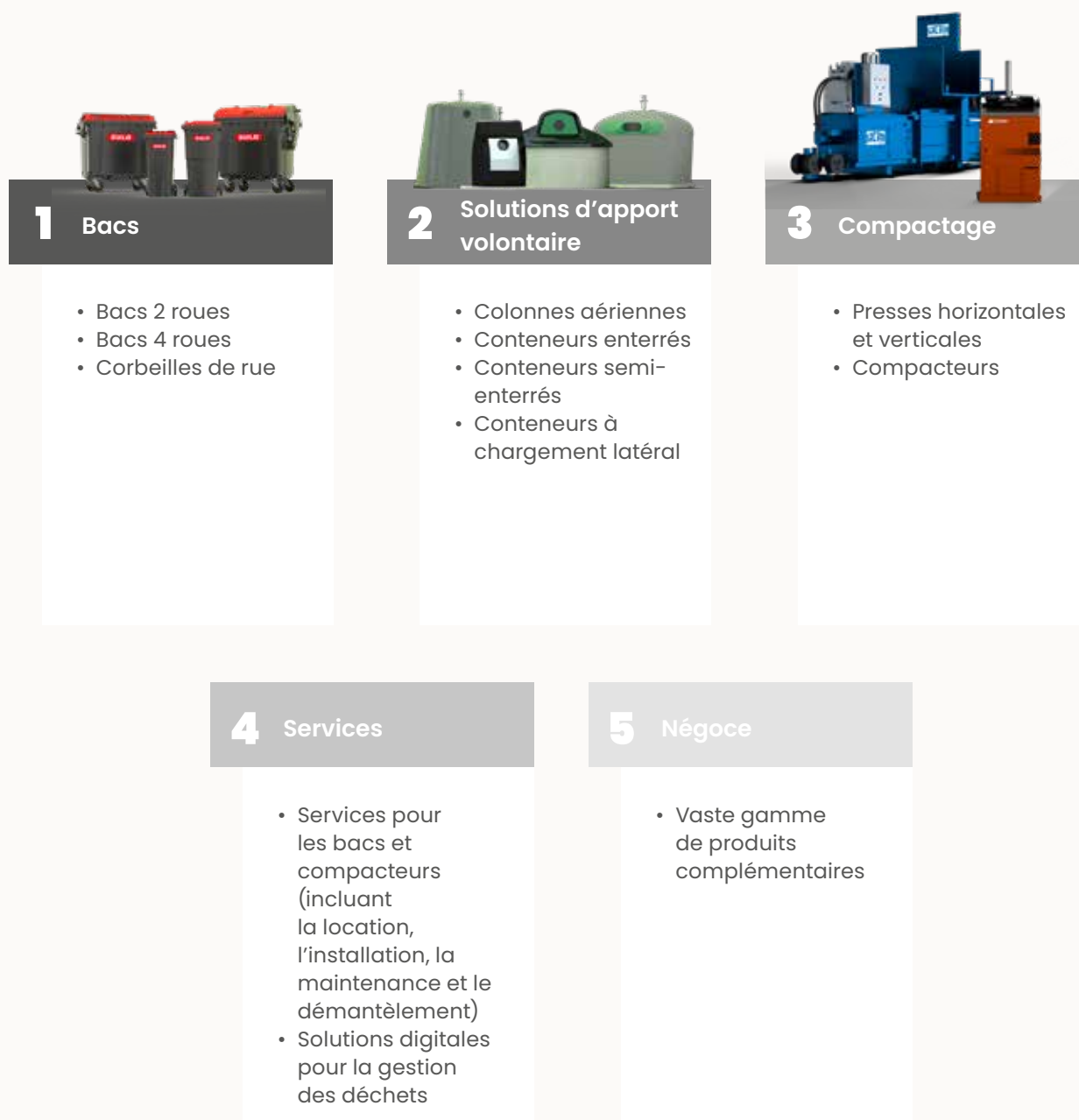
II.3 Un modèle d'affaires durable



NOS GAMMES DE PRODUITS ET SERVICES

Des solutions sur-mesure pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients





II.3.1 NOS ACTIVITÉS

Nos activités sont diversifiées et regroupent un ensemble de marques leaders dans leurs secteurs respectifs, toutes dédiées à l'optimisation du tri, de la collecte et de la gestion des déchets pour une clientèle publique et privée.

Les deux tiers de notre chiffre d'affaires proviennent de la vente de produits destinés à faciliter la gestion des déchets, notamment des bacs de collecte, des conteneurs d'apport volontaire et des compacteurs. Ces produits sont conçus dans une optique de développement durable et contiennent une part conséquente de matériaux recyclés afin de minimiser leur impact sur l'environnement.

Nos produits sont associés à des services complémentaires, tels que leur maintenance ou des solutions numériques de gestion de la collecte et de tarification au poids. Nous étendons également notre présence en commercialisant nos produits à travers des enseignes de distribution (San Sac, Rubaek et EnviroPac) et de vente en ligne. Nous pouvons ainsi offrir des solutions durables sur mesure pour répondre aux divers besoins des particuliers, des entreprises et des collectivités.

II.3.2 NOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE EXTERNE

Pour consolider notre position de leader dans le domaine de la pré-collecte des déchets, nous procédons à l'acquisition stratégique de petites et moyennes entreprises suivant trois priorités de développement :

- Renforcer notre leadership en Europe grâce à l'intégration de fabricants et distributeurs de conteneurs à déchets.
- Étendre notre présence sur les marchés à forte croissance en acquérant des entreprises de services et des fournisseurs de solutions digitales.
- Développer notre activité dans le secteur du compactage des déchets en rachetant des fabricants et distributeurs spécialisés.



En 2023, nous avons acquis 4 entreprises :



MOLOK

conteneurs semi-enterrés pour le tri des déchets

MOLOK vient compléter notre offre avec des solutions innovantes de collecte différenciée, tout en renforçant notre présence sur le marché des solutions d'apport volontaire en Europe du Nord, centrale et de l'Est. En outre, MOLOK bénéficiera de notre expertise pour augmenter la proportion de plastique recyclé utilisé dans la fabrication de ses produits.



COLLVERT & CHALLENGV

Solutions B2B de tri et de mobilier urbains

Ces deux acteurs sont des partenaires historiques de Sulo. Ils ont été acquis pour renforcer notre capacité à répondre aux besoins des communes et des clients B2B, notamment les industriels et collecteurs de déchets, en les aidant à se conformer aux nouvelles normes et attentes en matière de RSE.



INOVIM

Services aux entreprises de la filière déchets

Spécialisée dans la gestion des déchets, INOVIM intervient auprès des municipalités et des entreprises de collecte du Benelux. Ses services comprennent la conception et la mise en œuvre de systèmes de collecte, la gestion des bacs et des solutions logicielles de suivi des déchets. L'entreprise propose une gamme complète de services intégrés, de la communication avec les usagers à la logistique ainsi qu'à la tarification au poids. Par l'intermédiaire de sa filiale TWS, INOVIM exerce également une activité de négoce avec une gamme complète de produits pour la gestion et la réduction des déchets.

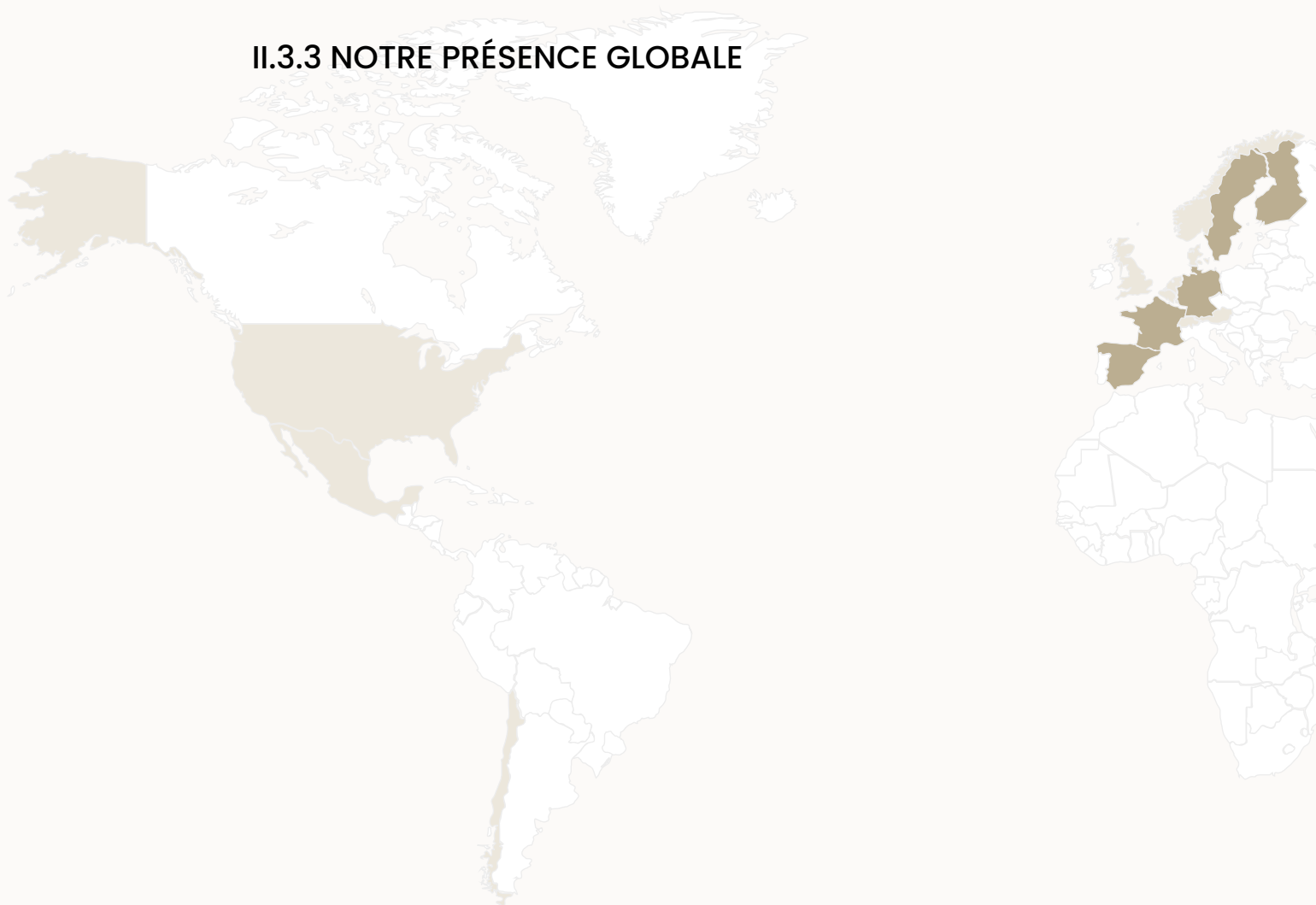


DELPHI

Services de maintenance pour compacteurs

Acteur majeur de la maintenance des presses à balles verticales et horizontales en France, DELPHI contribue à la réduction des volumes de déchets et à l'optimisation de la collecte et du transport. DELPHI permet d'élargir notre gamme de services et d'offrir à nos clients une plus grande proximité et réactivité.

II.3.3 NOTRE PRÉSENCE GLOBALE



II.3.4 NOS CERTIFICATIONS

Les certifications offrent un cadre structuré pour une gestion systématique et une amélioration continue de notre performance ESG. Nous avons initié une évaluation RSE via la plateforme EcoVadis, qui repose sur des données objectives. Parallèlement, l'analyse de la double matérialité réalisée en 2024 nous aidera à affiner notre feuille de route. Cette approche rigoureuse nous permettra de renforcer et d'optimiser nos plans d'action locaux, tant pour nos activités de distribution que pour nos sites de production.

Dix de nos principaux sites sont déjà certifiés ISO 14001, et certains ont également obtenu les certifications Blue Angel (Herford) et ISO 50001 (Herford et Langres). En outre, certains sites sont reconnus pour leur engagement en matière de recyclage grâce au label More.

Nous sommes particulièrement fiers d'être la première entreprise française à obtenir la certification AFAQ Economie circulaire. Celle-ci est alignée sur la norme XP X30-901, dans laquelle s'inscrit la démarche d'économie circulaire de SULO.



Principaux marchés : 35 %
France, 31 % Pays nordiques

> 15 000 clients : 50 % secteur
public, 50 % secteur privé

8 usines

4 acquisitions en 2023

Légendes

Sites de production
et services

Ventes et services

Type de certification	ISO 9001	ISO 14001	ISO 45001	ISO 50001	ISO 27001	AFAQ Écono- mie cir- culaire	Ope- ration Clean Sweep	MORE	Blue Angel
Nombre d'installations certifiées	11	10	6	2	1	1	1	2	1



II.4 Nos valeurs d'entreprise

Notre culture d'entreprise est guidée par des valeurs fondamentales qui favorisent le respect, l'amélioration continue et l'engagement à tous les niveaux, afin d'assurer un environnement de travail sûr et épanouissant.

II.4.1 LA SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ

Chez SULO, la sécurité a toujours été la priorité absolue. C'est pourquoi les objectifs sont clairs : zéro accident et zéro maladie professionnelle.

Nous avons instauré une culture forte de la sécurité en appliquant la méthode « Je m'arrête et je réfléchis avant d'agir ». En plaçant la sécurité au cœur de nos priorités, nous créons les conditions nécessaires pour atteindre des performances optimales.

Bien plus qu'un objectif, la sécurité fait partie intégrante de nos activités professionnelles. Nos principales usines ont mis en place un système de Management de la santé et de la sécurité au travail conforme à la norme ISO 45001. Les collaborateurs de tous les niveaux sont sensibilisés aux questions de sécurité. Grâce à un dialogue permanent et à l'implication de chacun, nous créons les conditions pour identifier les risques majeurs et prévenir les incidents.

Afin de faire de la sécurité une réalité quotidienne pour tous les collaborateurs, nous adoptons une approche pragmatique, fournissons des directives claires et veillons à ce qu'elle demeure une priorité pour chacun.

Rejoindre la « Safety League »

La « Safety League » distingue les entités du groupe (services, production ou support) qui se sont montrées particulièrement engagées en matière de sécurité et qui ont connu plus d'un an sans accident. En 2023, la « Safety League » comptait 21 sites, soit environ 45 % des collaborateurs du groupe.

II.4.2 DÉFINIR ENSEMBLE NOS VALEURS

Nos collaborateurs sont au cœur de notre réussite. En 2019, nous les avons impliqués pour définir les conditions optimales de performance et établir les objectifs en accord avec nos valeurs fondamentales. Grâce à des ateliers participatifs organisés en Allemagne, en Espagne et en France, plus de 100 employés ont contribué à identifier vingt comportements clés destinés à renforcer nos efforts et à assurer notre résilience dans les périodes difficiles.

Cette démarche collaborative a révélé quatre paires de valeurs fondamentales, chacune associée à une attitude clé, soutenue par cinq comportements promouvant le respect mutuel, l'amélioration continue et l'engagement envers notre mission.

Nos quatre paires de valeurs :

Responsabilité et bienveillance

Nous montrons l'exemple en faisant preuve de respect et d'une attitude positive, en respectant les standards et les réglementations, en réduisant notre impact sur l'environnement, en donnant la priorité à la sécurité et en veillant au bien-être de chacun.

Innovation et orientation client

Nous nous efforçons à dépasser les objectifs, améliorer les process, encourager le travail d'équipe, assumer nos décisions avec responsabilité et nous recherchons en permanence à favoriser le développement personnel et professionnel.

Excellence et engagement

Nous sommes orientés vers les solutions et nous favorisons la collaboration interservices. Nous sommes ouverts aux nouvelles idées et nous prenons en compte les exigences des clients. Enfin nous traitons tous nos interlocuteurs avec professionnalisme pour garantir la réussite de l'entreprise.

Équipe et confiance

Nous collaborons de manière ouverte et respectueuse en valorisant les compétences de chacun. Nous encourageons la coopération interservices ainsi que la diversité des opinions et la prise d'initiative afin d'atteindre des résultats optimaux.

II.5 Conduite responsable des affaires

Notre engagement envers une conduite responsable des affaires repose sur notre Code de conduite et nos politiques associées, qui garantissent l'éthique à tous les niveaux de nos activités.

POLITIQUES

Code de conduite

En 2021, notre Code de conduite a été révisé pour l'aligner sur nos valeurs fondamentales. Il définit les lignes directrices pour tous les collaborateurs et fournit des conseils sur le comportement à adopter dans toutes les interactions avec les collègues, les clients et les partenaires. Tous les collaborateurs avec un pouvoir décisionnel (ventes, informatique, RH, finances, achats, etc.) sont tenus de le signer, et chaque manager doit veiller à ce que son équipe dispose des informations et ressources nécessaires pour s'y conformer. Il leur est également demandé de suivre régulièrement des formations sur le Code de et une formation sur les principes de base est intégrée au programme d'intégration des nouveaux managers.

Code de conduite des fournisseurs

En 2023, nous avons mis en place un processus pour les achats visant à renforcer la transparence des performances RSE de nos fournisseurs. Cette procédure inclut la signature obligatoire du Code de conduite des fournisseurs et une analyse des risques RSE basée sur la criticité, le secteur et la localisation. Les fournisseurs à risque font l'objet d'évaluations RSE suivies de plans d'action correctifs, afin de garantir une amélioration continue et une démarche commune en matière d'éthique.

Les droits de l'homme dans la chaîne de valeur

En signant notre Code de conduite, le fournisseur s'engage à respecter les droits humains fondamentaux, notamment en interdisant toute forme de travail forcé ou obligatoire, de travail des enfants, de discrimination et en garantissant des conditions de travail dignes. Le fournisseur s'engage également à assurer un salaire égal pour un travail égal, à garantir la liberté d'association et la protection des droits des organisations syndicales tout au long de sa chaîne de valeur.

Lutte contre la corruption

Notre politique de lutte contre la corruption décrit les directives pour les collaborateurs en matière de gestion des cadeaux et divertissements reçus et offert. Elle permet également d'éviter tout mode de règlement non conforme. Nous formons les cadres et les collaborateurs exposés à des risques de corruption, et appliquons une politique de tolérance zéro.

Sanctions commerciales internationales

En conformité avec les sanctions internationales faisant suite à l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe en février 2022, nous avons cessé toute livraison de produits à notre filiale russe, Proshop LLC, et avons rapidement engagé la cession de l'entité à son gestionnaire actuel. La vente a été finalisée en août 2023 et il n'y a eu, depuis, aucune activité commerciale en Russie et en Biélorussie. Nous veillons par ailleurs à ne pas nous approvisionner auprès de fournisseurs russes ou biélorusses, ou de fournisseurs qui s'approvisionnent en Russie ou en Biélorussie.

Concurrence loyale

Nous opérons sur des marchés nationaux et internationaux, tous soumis aux lois sur la concurrence ou antitrust. Ces lois interdisent les accords entre concurrents qui restreignent l'accès au marché ou contrôlent les prix, et s'appliquent aussi bien aux ventes qu'aux achats.

Lanceurs d'alerte

Tout collaborateur qui constate un comportement inapproprié ou contraire au code de conduite est encouragé à le signaler à son supérieur hiérarchique ou via la plateforme interne pour les lanceurs d'alerte. Ce système garantit un traitement des alertes sans risque de sanction, ni discrimination, en toute confidentialité, sauf si des contraintes réglementaires nous l'imposent. Les alertes peuvent être adressées au Secrétaire Général du Groupe par e-mail à corporatesecretary.ethicsalert@sulo.com ou par courrier confidentiel. À partir de 2024, un accès direct sera également ouvert aux fournisseurs et clients via un lien sur notre site internet.

Réalisations 2023

- 100 % des collaborateurs se sont engagés à respecter le Code de conduite en le signant.
- 89 % des collaborateurs concernés ont suivi le programme de formation à l'éthique des affaires et à la lutte contre la corruption.

II.6 Protection des données

Nous nous engageons à gérer les données personnelles de manière responsable, en particulier les informations sensibles provenant des collectivités. Ces données, qui permettent d'identifier une personne, doivent être collectées, traitées, utilisées et stockées conformément à la loi. Leur conservation est limitée au temps strictement nécessaire, après quoi elles doivent être détruites de manière sécurisée, en accord avec le RGPD européen.

Les collaborateurs garantissent la confidentialité des données à caractère personnel et signalent sans délai tout incident. Ils veillent également à ce que les personnes concernées puissent exercer leurs droits légaux, notamment leur droit d'accès, de rectification et d'opposition à certains usages. De plus, tout transfert de données personnelles vers l'étranger doit obtenir l'approbation préalable du département juridique du groupe, afin de garantir le respect des réglementations en vigueur.

Notre politique globale en matière de Cybersécurité comprend une démarche préventive et curative notamment :

- des campagnes de sensibilisation et de formation à la cybersécurité et au RGPD
- une charte des comportements appropriés dans le code de conduite interne
- un audit de conformité par un expert externe sur la protection des données ;
- la mise en œuvre d'outils de détection systématique des anomalies et des violations ;
- une procédure opérationnelle en cas de cyberattaque ou de perte de données.

Réalisations 2023

- aucun incident enregistré
- 85% des collaborateurs concernés formés sur la confidentialité des données / RGPD (formation lancée en novembre 2023).

Une politique groupe relative à la confidentialité des données / RGPD est en cours d'élaboration pour une mise en œuvre en 2024.

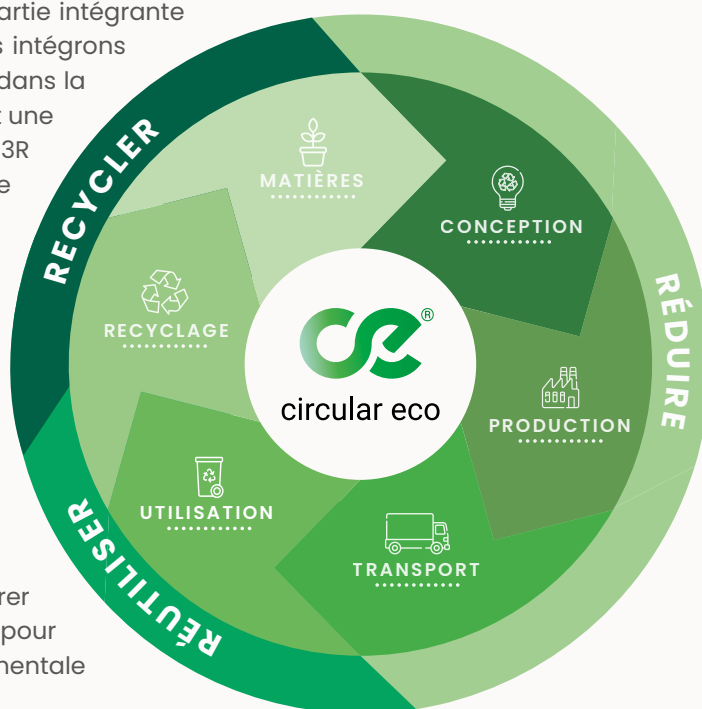
III. Performance environnementale

Nous fournissons des solutions à nos clients qui leur permettent d'optimiser les taux de recyclage, réduire l'enfouissement et être en conformité avec les nouvelles réglementations européennes. En adoptant les principes de l'économie circulaire et une gestion responsable des ressources, nous nous engageons en faveur du développement durable. Nos efforts se concentrent sur la réduction de notre dépendance aux combustibles fossiles, l'optimisation des processus de production et l'intégration de matériaux recyclés dans nos produits. Pour rationaliser davantage notre approche et renforcer notre engagement, nous soumettrons notre feuille de route de réduction des émissions à l'initiative Science Based Targets (SBTi) en 2024.

III.1 Les 3R au service de la durabilité

Le développement durable fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Nous intégrons près de 80 % de plastique recyclé dans la fabrication de nos bacs, en suivant une approche structurée autour des 3R (réduire, réutiliser, recycler). Cette approche couvre six domaines clés : conception, production, transport, utilisation, recyclage et matières premières. Notre objectif est de réduire l'utilisation des ressources, prolonger la durée de vie de nos produits et recycler les matériaux de manière efficace.

Nous nous engageons à améliorer continuellement nos pratiques pour réduire notre empreinte environnementale à chaque étape de nos activités.



Conception

Nos produits sont conçus pour être durables tout au long de leur cycle de vie, réutilisables, recyclables et nécessitent un minimum de ressources pour leur fabrication, transport et entretien.

Production

Nous utilisons des techniques modernes de moulage par injection afin d'optimiser les flux de matériaux, principalement recyclés, tout en réduisant les cycles de production et la consommation d'énergie. Pour nos conteneurs semi-enterrés MOLOK Domino, nous avons développé des cuves en béton à faible teneur en carbone, réduisant ainsi les émissions de CO₂ de 50 %.

Transport

Nos bacs sont conçus pour être empilables pour optimiser leur stockage et nos conteneurs enterrés et semi-enterrés sont livrés en pièces détachées, pour pouvoir être assemblés localement. Nos produits peuvent également être équipés de puces RFID afin d'optimiser les itinéraires de collecte.

Utilisation

Nous proposons également des services d'entretien et de maintenance pour prolonger la durée de vie de nos produits. Nous récupérons les pièces qui peuvent être réutilisées ou recyclées sur les bacs endommagés. En outre, grâce au digital, il est possible d'optimiser les produits et les services et de réduire la production de déchets via la tarification au poids.

Recyclage

À la fin de leur cycle de vie, les composants de nos produits sont recyclés et réintroduits dans le processus de fabrication en tant que matières premières secondaires.

Matériaux

Nous recyclons à la fois nos anciens produits et les déchets plastiques ménagers pour produire des bacs composés à près de 80 % de plastique recyclé.

III.1.1 RÉDUIRE

La réduction est un principe central de notre marque « Circular Eco ». Elle se traduit par l'écoconception de nos produits, l'amélioration du recyclage et l'optimisation de nos stratégies de transport pour minimiser notre impact environnemental. Nos objectifs incluent la réduction de l'utilisation de plastique vierge, des quantités de déchets enfouis et des émissions de CO₂.

Ecoconception : faire plus avec moins

En écoconcevant nos produits, nous intégrons le développement durable dans nos processus de fabrication.

Faits marquants 2023 :

- Nos bacs de 120 litres, 240 litres et 360 litres utilisent environ 30 % de plastique en moins tout en préservant un niveau de qualité élevé. Ils sont conçus pour être efficacement empilés lors du transport. Cela permet à la fois de réduire notre consommation de ressources et notre empreinte carbone.
- Nos conteneurs semi-enterrés MOLOK Domino sont équipés de cuves en béton à faible teneur en carbone. En combinant les scories issues de la production d'acier et le ciment à un liant à faible teneur en carbone qui génère moins de chaleur, les émissions de carbone peuvent être réduites jusqu'à 50 % (modèle 2024 par rapport au modèle de référence 2019).

Nous guidons également nos clients vers les choix les plus responsables grâce à notre simulateur d'émissions de CO₂, qui permet de comparer les émissions de gaz à effet de serre en fonction des différentes configurations de bacs.



Augmenter l'efficacité du recyclage pour réduire la consommation de matières premières et les déchets incinérés.

Nous optimisons le recyclage et réduisons ainsi notre empreinte environnementale grâce à des processus et des technologies innovants.

Faits marquants en 2023 :

- La station de dépollution installée à Langres est unique dans le secteur du moulage par injection plastique. Elle permet de séparer le polypropylène du polyéthylène, ce qui améliore la qualité du plastique recyclé, réduit notre dépendance au plastique vierge et évite l'incinération de déchets plastiques non valorisables par ailleurs.
- La ligne de démétallisation en cours d'installation sur le site d'Herford permettra d'augmenter la production de matières premières recyclées. Ce procédé nous permet d'élargir notre capacité d'approvisionnement en transformant des déchets non valorisables en matières premières de qualité. De plus, ce procédé permet de prolonger la durée de vie de nos outils de production en évitant les dégâts matériels liés à la présence de métaux dans les plastiques recyclés.
- L'utilisation de cyclones à haute efficacité dans les réservoirs hydrauliques de certaines presses Orwak permet de réduire de plus de 80 % le volume d'huile nécessaire. Elle génère également des gains de productivité, de logistique et d'installation.

Transport : réduire l'empreinte carbone

Plus de 95 % du plastique recyclé utilisé dans nos usines européennes proviennent d'Europe, et nos bacs sont conçus pour s'empiler et optimiser l'empilage dans les camions, réduisant ainsi le volume de chargement jusqu'à 50 %. Nos conteneurs enterrés et semi-enterrés sont livrés en pièces détachées sur des plateformes d'assemblage locales avant livraison. Dans les pays nordiques, les cuves en béton sont également produites localement pour éviter le transport.

III.1.2 RÉUTILISATION

La durabilité de nos produits et la réutilisation des composants sont au cœur de notre approche. Notre vision dépasse la simple fabrication : nous assurons l'entretien de nos produits tout au long de leur cycle de vie, ce qui permet d'optimiser leur valeur à chaque étape.

Des produits 100 % réparables et réutilisables

Nos produits sont conçus avec des pièces démontables et interchangeables, telles que les roues ou le couvercle. Cette modularité nous permet d'offrir un service de maintenance efficace sur toute notre gamme, des compacteurs aux différents types de conteneurs.

Focus – Programme Seconde Vie en France

Notre programme Seconde Vie en France a pour objectif de prolonger la durée de vie de nos produits en incitant le personnel de maintenance à réutiliser les composants. Les résultats sont remarquables, rien qu'en 2023, nous avons réutilisé plus de 82 000 roues, 29 000 couvercles, 27 000 axes de roues et 20 000 bacs.

Focus – Le service Caméléon en France

CAMELEON est une solution qui permet de remplacer des conteneurs enterrés usagés en réutilisant les cuves en béton existantes. Conçu pour répondre à 80 % des besoins du marché français, il s'intègre parfaitement aux infrastructures existantes, offrant ainsi une solution ne nécessitant pas de travaux de génie civil majeurs. Cela rend le processus plus rapide, moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

Focus – SAVN, services de maintenance pour presses à balles et compacteurs de déchets

SAVN est spécialisé dans la régénération de l'huile hydraulique des compacteurs et presses à balles. Cette prestation permet d'économiser jusqu'à 1 000 litres d'huile par machine et de réduire le gaspillage. Les deux camions de maintenance, équipés de stations de retraitement de l'huile hydraulique, aident nos clients à rendre leurs opérations plus durables et rentables.

III.1.3 RECYCLAGE

Nous nous engageons à augmenter la part de matériaux recyclés dans nos processus de fabrication pour atteindre 80 % à l'échelle mondiale. Cet objectif a déjà été atteint à Langres, établissant un record dans l'industrie. Pour 2024, nous avons défini une feuille de route visant à encourager nos clients à opter pour des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés :

- **« Eco Colours »** : propose des couleurs distinctes pour les bacs à déchets, désormais fabriqués en plastique recyclé, remplaçant ainsi les teintes traditionnelles en plastique vierge. Cela encourage les clients à adopter des matériaux recyclés tout en préservant la fonctionnalité et l'esthétique.
- **Formation des équipes** : Une formation dédiée pour nos équipes de vente pour les aider à sensibiliser les clients aux avantages des bacs en plastique recyclé.
- **Investissements dans le recyclage** : Des lignes de production plus efficaces pour l'amélioration continue de nos capacités de recyclage.



Le groupe a investi plus de 4 millions d'euros sur ces dernières années pour améliorer le taux de recyclage et la qualité des produits :

- **Metroplast** : 75 % de matières recyclées dans son processus de fabrication en 2023, grâce à une nouvelle ligne de broyage, micronisation et mélange lancée fin 2023.
- **Langres** : atteint l'objectif de 80 % de plastique recyclé grâce à la nouvelle ligne de dépollution installée en 2022
- **Langres et Herford (2024)** disposent de lignes d'extraction des métaux qui décontaminent les déchets plastiques pour produire du plastique recyclé de haute qualité, protéger les machines contre les dommages causés par les pièces métalliques et réduire la quantité de déchets incinérés ou enfouis.
- **Ribarroja** a installé un nouveau mélangeur au premier trimestre 2024, permettant à l'usine d'atteindre des formules de recyclage plus efficaces. Avec 62 % de contenu recyclé en 2023, l'objectif est d'atteindre 70 %, et même 100 % pour certaines familles de produits et couleurs d'ici la fin de 2024.

En investissant massivement dans la recherche et le développement, nous avons acquis un avantage concurrentiel dans la dépollution des déchets plastiques. Nous sommes aujourd'hui l'entreprise la plus performante dans la transformation des déchets plastiques multi-sources en bacs de haute qualité.

D'où vient notre plastique recyclé ?

Pour produire nos bacs, nous utilisons chaque année environ 38 000 tonnes de plastique recyclé provenant de ... déchets plastiques. Cela nous permet de nous approvisionner à proximité de nos usines, ce qui réduit la pollution plastique et les émissions de CO₂. Leur provenance peut varier en fonction de leur type, de leur couleur et de l'usine qui les utilise.

En moyenne, un bac SULO contient :



Bacs hors d'usage : 20-60 %



Déchets plastiques ménagers : 40-65 %



Bouchons provenant de collectes associatives : 0-5 %



Déchets plastiques industriels et commerciaux : 0-15 %

Focus – Citybac®

Le bac roulant éco-conçu Citybac® est fabriqué à partir d'au moins 80 % de plastique recyclé et il est disponible en 14 tailles, de 80 à 1 100 litres. Sa conception allégée permet de réduire la consommation de matériaux, tout en conservant sa robustesse, et facilite son maniement. Empilable, il permet d'économiser 20 % d'espace dans les camions de livraison. Le couvercle et les roues sont amovibles et réutilisables sur d'autres bacs. À partir de 2024, le couvercle pourra également être fabriqué en plastique recyclé dans différents coloris grâce aux Eco-Colours (voir ci-dessous).

Citybac®, les 3R en pratique

- **Réduire** : la consommation plastique, notamment le plastique vierge, et les émissions de CO₂ liées au transport.
- **Réutiliser** : les pièces détachées des bacs endommagés.
- **Recycler** : les déchets plastiques et les vieux bacs.



Focus – Eco-Colours

Début 2024, nous avons lancé de nouvelles couleurs éco-conçues à partir de plastique recyclé. Bien que plus foncées, elles permettent d'utiliser 100 % de plastique recyclé là où l'on ne pouvait utiliser que du plastique vierge. Cette initiative supprime la dépendance à des matériaux recyclés spécifiques et nous permet de recycler le plastique de nos propres bacs (bleu,

vert et brun). Les équipes de vente sont également formées pour promouvoir en priorité les bacs gris, qui est la couleur la plus respectueuse de l'environnement, et les Eco-Colours pour les couvercles afin de différencier les différents bacs.

Focus – Le projet BAC TO BAC, la circularité en action

Le projet BAC-TO-BAC est un processus circulaire qui permet de créer de nouveaux bacs à partir d'anciens. Il a été lancé en France et au Benelux en septembre 2022. En 2023, nous avons collecté plus de **4 300 tonnes** de bacs usagés.

La boucle BAC-TO-BAC :

1. Collecte de conteneurs PEHD usagés
2. Démantèlement dans nos points de service et récupération des axes de roues couvercles et roues réutilisables pour servir de pièces détachées (fabrication ou réparation)
3. Assainissement et recyclage des bacs (broyage, décontamination, tri)
4. Fabrication de nouveaux bacs

Focus – Collectes de bouchons

Afin d'améliorer le recyclage du plastique et d'apporter une contribution positive aux défis sociaux, SULO France soutient 18 associations, dont Les Bouchons d'Amour, qui disposent de points de collecte dans la quasi-totalité des régions françaises. Leur mission est de collecter des bouchons en plastique afin de récolter des fonds pour les personnes handicapées et les enfants défavorisés. Plus de 1 200 tonnes de PEHD sont ainsi collectées chaque année.

III.2 Mobiliser les citoyens pour le tri des déchets

III.2.1 BACS, APPORTS VOLONTAIRES ET SERVICES DE COMPACTAGE

Notre mission est d'aider les citoyens et les entreprises à trier leurs déchets et à en réduire le volume grâce à des produits et services, tels que les bacs, les systèmes d'apport volontaire et de compactage.

Nos produits et services :

- **Conteneurs** : bacs, conteneurs de grand volume et points d'apport volontaire enterrés.
- **Compactage** : des compacteurs capables de réduire le volume des déchets de 65 % en moyenne, et jusqu'à 90 %, pour optimiser le stockage, maximiser les chargements des camions et réduire les émissions liées au transport.
- **Maintenance et nettoyage** : des services de nettoyage et de maintenance pour assurer la durabilité des produits et la continuité du service.

Notre fonctionnement repose sur la simplicité, la disponibilité et l'efficacité, et nos produits sont conçus pour encourager le tri des déchets. Pour maintenir cette dynamique, nous nous assurons qu'il n'y ait aucune interruption. De la conception à la maintenance, tout est organisé pour garantir un service continu. En France, par exemple, le réseau d'agences SULO intervient en moyenne toutes les 4 minutes pour assurer une utilisation optimale des bacs.

En 2022, nous avons lancé la SULO Academy, une plateforme en ligne sur laquelle collaborateurs, clients et partenaires exclusifs peuvent trouver des conseils sur l'utilisation des produits SULO et des informations générales en matière de gestion des déchets. Elle propose 21 modules, allant de la production durable de bacs à l'économie circulaire. En 2023, il y a eu 570 connexions sur la plateforme.

Focus – Molok

En 2023, nous avons consolidé notre engagement en faveur d'une gestion durable des déchets en faisant l'acquisition de Molok, un leader mondial des solutions semi-enterrées. Cela nous permet de renforcer notre offre de solutions d'apport volontaire et d'étendre nos réseaux de distribution à des zones géographiques où le tri des déchets reste à développer. Proposer des solutions de collecte intelligente là où elles sont nécessaires fait partie de notre mission, afin d'améliorer l'ensemble de l'écosystème pour la gestion des déchets au bénéfice des personnes, de l'environnement et de la planète.

III.2.2 RESPECTER LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LES DÉCHETS ORGANIQUES

Les déchets organiques sont au cœur de la réglementation européenne visant à réduire l'enfouissement. Adoptée en 2018, elle fixe des objectifs de réduction des déchets ménagers résiduels en augmentant le recyclage par le compostage et la méthanisation. Les États membres avaient jusqu'en 2023 pour transposer la directive en droit national.

En France, la loi AGEC exige la mise en œuvre généralisée du tri à la source des déchets organiques à partir du 31 décembre 2023. Elle vise également à couvrir près d'un tiers de la population française avec un système de tarification au poids d'ici 2025.

La mise en œuvre du tri à la source universel constitue un défi majeur pour les collectivités et nous sommes prêts à les accompagner avec une gamme complète de solutions :

- Pré-tri à domicile
- Collecte en porte-à-porte
- Points d'apport volontaire
- Solutions digitales

III.2.3 DIGITALISER LA GESTION DES DÉCHETS

SmartSULO digitalise la gestion des déchets en intégrant des solutions matérielles et logicielles. Cette solution permet aux municipalités de contrôler et d'optimiser leurs processus de collecte, d'améliorer l'efficacité, de réduire l'impact environnemental et de promouvoir des pratiques durables grâce aux données en temps réel. De plus, SmartSULO sensibilise les producteurs de déchets (entreprises et ménages) grâce à un suivi individuel, tout en offrant aux régulateurs une visibilité sur la production de déchets.

Des puces SmartSULO peuvent être installées sur les bacs, conteneurs et camions de collecte pour identifier et collecter des données et ainsi suivre et optimiser les activités de collecte. SmartSULO est accessible via une application qui offre un suivi en temps réel et permet d'ajuster les opérations de collecte et de gérer la tarification au poids (voir ci-dessous).

Principales fonctionnalités :

- Géolocalisation
- Identification des bacs (RFID)
- Pesage des bacs
- Mesure du niveau de remplissage des conteneurs enterrés et semi-enterrés
- Navigation
- Contrôle d'accès aux points d'apports volontaires et aux abris pour conteneurs
- Tarification au poids

Le principal avantage des solutions digitales est de fournir aux municipalités des données qui aident à la décision. Par exemple, le contrôle d'accès aux points d'apport volontaire enregistre, régule et communique l'utilisation, incluant l'autorisation d'accès, l'enregistrement des dépôts et les horaires, garantissant ainsi une utilisation optimisée. Le système de pesée offre un suivi précis des déchets collectés, qui peut être utilisé dans des programmes éducatifs ou pour la tarification au poids. Cela permet aux collectivités de se conformer aux directives de l'UE sur la gestion et la réduction des déchets.

Focus – Tarification au poids

La tarification incitative au poids est un moyen intéressant de réduire les déchets à la source. Elle consiste à lier le montant de la taxe perçue pour la collecte des déchets ménagers à la quantité (ou au poids) de déchets résiduels produits par chaque ménage. Les principaux avantages sont de :

- sensibiliser les usagers à la nécessité de réduire la production de déchets
- améliorer l'efficacité du tri
- améliorer le recyclage des déchets
- réduire la quantité de déchets non triés enfouis ou incinérés
- maîtriser les coûts en améliorant et en optimisant la collecte des déchets.

La plupart des collectivités ayant mis en place cette démarche en France ont constaté une réduction moyenne de 30 %¹⁾ de la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées, ainsi qu'une réduction de la quantité totale d'ordures ménagères traitées.

Le Digital en chiffres (France, Benelux et Allemagne) :

- 1,5 million de bacs équipés d'une puce d'identification RFID chaque année en France, au Benelux et en Allemagne, soit 12,6 millions depuis 2014.
- 1 905 véhicules de collecte des déchets équipés de lecteurs RFID en France, au Benelux et en Allemagne.
- 6 100 points d'apport volontaire équipés d'un contrôle d'accès numérique en France et au Benelux.

¹⁾ Étude interne de SULO France publiée en juin 2023.

Focus – Inovim

INOVIM a rejoint le groupe SULO en janvier 2023, renforçant notre position stratégique au Benelux et apportant son expertise en matière de pilotage de la collecte des déchets, notamment dans le cadre de la tarification au poids. Grâce à ses solutions innovantes basées sur l'IoT et à ses capacités d'analyse des données, INOVIM permet d'optimiser l'efficacité des processus de gestion et de traitement des déchets.

L'offre d'INOVIM comprend des :

- puces RFID pour l'identification et le pesage des bacs de collecte
- systèmes de lecture de badges et de pesage pour les points d'apport volontaire
- capteurs évaluant le taux de remplissage des conteneurs afin d'optimiser la fréquence de collecte
- ponts-bascules pour accéder aux centres de collecte de déchets (déchèteries avec conteneurs)

La mise en place d'une tarification au poids en France et au Benelux a montré des résultats comparables. Ce système permet de montrer aux utilisateurs la quantité de déchets qu'ils produisent et de la comparer à celle de ménages similaires.

À long terme, il permet également de diminuer la fréquence des collectes, réduisant ainsi les émissions dues au transport. Les municipalités ayant mis en place des systèmes de tarification au poids (obligatoires en Belgique) ont constaté une réduction moyenne de 30 % des déchets au bout d'un à deux ans.

III.3 Émissions de carbone

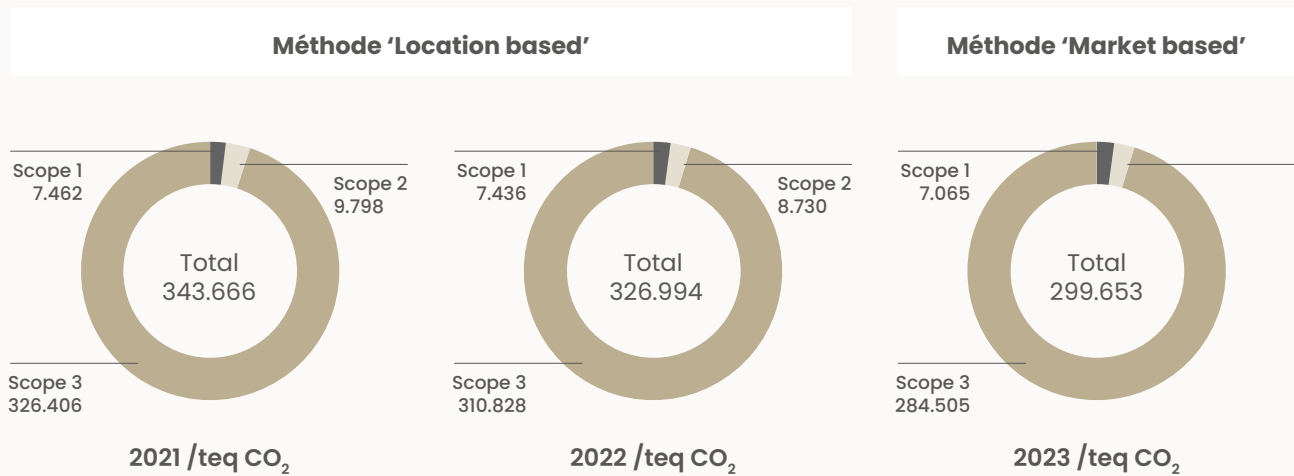
III.3.1 ÉVALUATION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Pour atténuer les effets du changement climatique, il nous faut diminuer nos émissions de carbone. Afin de définir et mettre en place des stratégies efficaces et mesurables, nous avons fait appel à un cabinet spécialisé pour mesurer notre empreinte carbone selon la méthodologie du GHG Protocol.

Notre empreinte carbone a été mesurée pour la première fois en 2021. En 2023, nous avons franchi une nouvelle étape en nous engageant à aligner nos objectifs avec l'initiative SBT (Science Based Targets). Cela va se traduire par la soumission de notre feuille de route de décarbonation en 2024.

Nous avons réévalué les émissions calculées pour 2022 afin de corriger certains facteurs qui avaient été sous-estimés, notamment le PEHD, le PEHDr, le métal et le fret maritime. Les émissions de 2023 sont présentées sur la base d'un périmètre constant par rapport à 2022. Celles de Molok et d'Inovim ont également été évaluées et seront intégrées au périmètre du groupe en 2024.

Nos données de référence pour 2021 sont basées sur méthode « Location based » pour la consommation d'électricité (sans inclure l'impact de l'électricité renouvelable achetée), tandis que celles de 2023 sont basées sur la méthode « Market based » et intègrent nos contrats d'achat d'électricité issue d'énergies renouvelables.



SULO Scope 1 : Émissions directes

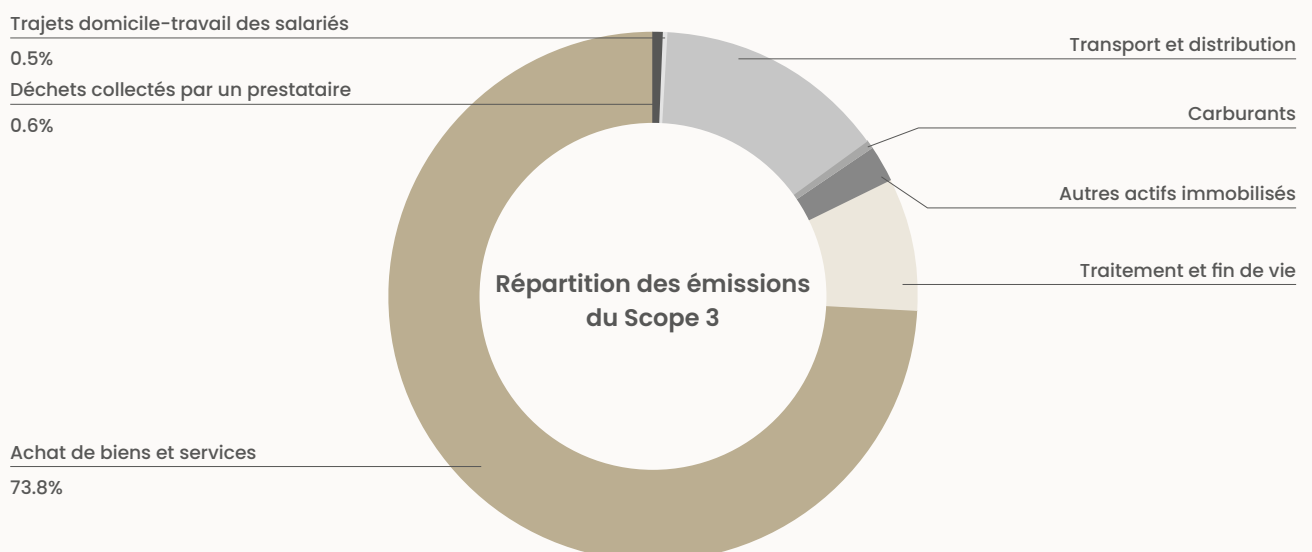
Émissions liées aux activités directement contrôlées et réalisées par l'entreprise, principalement la consommation de carburant pour les tournées de livraison, maintenance et d'entretien et les déplacements de l'équipe commerciale.

Scope 2 : Émissions indirectes liées à l'énergie

Émissions liées à l'achat et à la consommation d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement.

Scope 3 : Autres émissions indirectes

Les achats représentent notre principale source d'émissions de carbone, notamment les conteneurs en métal, le plastique, l'acier et les roues. Entre 2022 et 2023, les émissions liées aux achats ont été réduites de 9,4 %.



Réalisations 2023

Scope 1 & 2 : 15,149 tCO₂eq

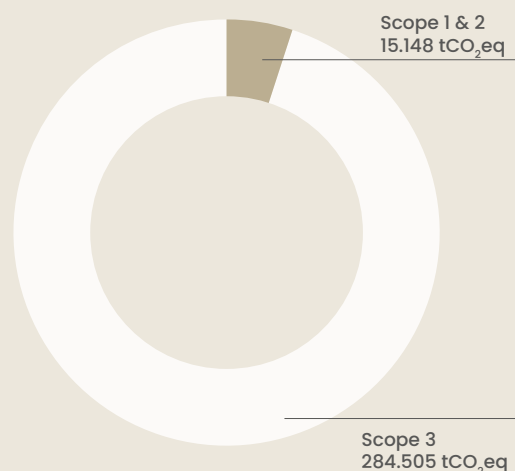
- Objectif : -5% (par rapport à 2022)
- Réalisé : -6,3 % grâce à l'achat de certificats d'énergie renouvelable (REC) à partir de juillet 2023.

+ Objectif pour 2024 : - 5 %

Scope 3 : 285,148 tCO₂eq

- Réalisé : -8,6 % par rapport à 2022

+ Objectif 2024 : -3 %



Depuis 2021, nous avons significativement réduit notre empreinte carbone globale, avec une baisse de 11,9 % des émissions des scopes 1 et 2. Nous nous rapprochons ainsi de notre objectif de -15 % d'ici 2025 (à périmètre constant, base 2021). En 2024, nous irons encore plus loin en instaurant un suivi régulier de nos émissions et en définissant des objectifs à la fois locaux et globaux. Notre feuille de route sera soumise à la Science Based Targets Initiative (SBTi) en 2024.

III.3.2 ÉLECTRICITÉ ISSUE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2023, nos sites de Langres, Bort-les-Orgues, Herford (depuis juillet 2023), Metroplast, Valence, Sävsjö et Molok, ainsi que plusieurs points de service en France, en Norvège, en Suède et en Espagne ont été exclusivement alimentés par de l'électricité issue d'énergie renouvelable.

Électricité renouvelable



Consommation totale du groupe :

	2022	61.652 MWh
Part de l'électricité issue d'énergies renouvelables 52 %		
	2023	60.340 MWh

Part de l'électricité issue d'énergies renouvelables 77 %

2023 : 400K€ dépensés pour augmenter la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique au niveau du groupe. En 2023, notre siège espagnol a déménagé à Santa Catalina dans de nouveaux locaux équipés de panneaux solaires.

III.3.3 TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Cette année, nous avons poursuivi le déploiement de mesures visant à réduire nos émissions de carbone liées au transport et à la distribution. Elles représentent près de 15 % de nos émissions totales de CO₂.

Optimisation des tournées d'entretien des compacteurs en France

SAVN, notre service après-vente dédié aux compacteurs en France, utilise une solution appelée IRIS Live, qui permet de coordonner les interventions sur les sites des clients avec le personnel disponible le plus proche grâce à un système de géolocalisation des camions-ateliers.

Programme local d'entretien des conteneurs

Notre service de maintenance et d'entretien des conteneurs fait appel à un réseau de plus de 30 prestataires de confiance, situés dans un rayon de 500 kilomètres autour de l'usine. Cette stratégie de circuit court permet de réduire les émissions de CO₂ liées au transport.

Plan d'action sur 3 ans

- Planification de l'achat de véhicules plus respectueux de l'environnement
- Optimisation du chargement des camions et de leurs itinéraires (Eco-Transit, un outil de calcul du CO₂ sera mis en place en 2025)
- Conclusion d'accords d'achat spécifiques avec les entreprises de transport pour minimiser les émissions de CO₂

Focus – Assemblage multilocal pour les conteneurs enterrés et semi-enterrés

En 2023, Metroplast et Molok ont commencé à livrer des produits démontés aux points de service afin d'optimiser l'espace dans les camions de livraison et de réduire le nombre de voyages nécessaires. Cette initiative permet de diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂. De plus, pour l'installation de conteneurs semi-enterrés en Norvège, Metroplast achète les cuves en béton à un fournisseur local.

Un parc de véhicules de fonction et de service plus vert

Nous nous engageons à rendre notre flotte plus durable.

- France : sur un parc de 120 voitures de fonction, 40 % des futurs renouvellements seront 100 % électriques. Nos collaborateurs ont par ailleurs accès à une formation à l'éco-conduite.
- Madrid : les véhicules de service sont entièrement électriques.
- Allemagne : renouvellement de la flotte pour des véhicules électriques.
- Suède : la flotte de véhicule de fonction est presque entièrement électrique.

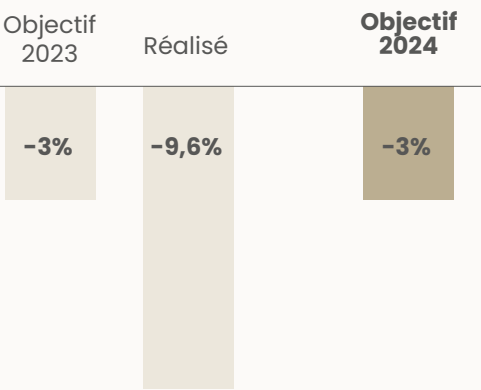
III.4 Gestion des déchets et de l'eau

III.4.1 L'EAU

Nous optimisons l'utilisation de l'eau dans nos processus de production et aucune de nos usines n'est située dans des zones de stress hydrique.

Nos eaux usées sont traitées en circuit fermé et réutilisées pour le refroidissement des moules et le nettoyage des bacs. Nous effectuons un reporting trimestriel et évaluons régulièrement les actions locales visant à améliorer la qualité et à réduire la quantité d'eaux usées.

Consommation d'eau :

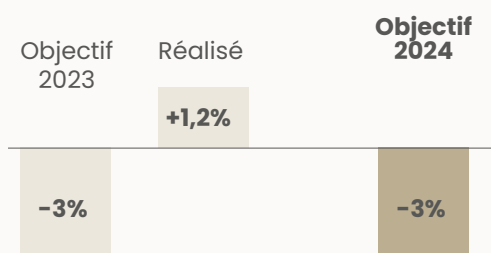


Données 2023 comparées à 2022 et la cible 2024 est comparée à 2023

III.4.2 LES DÉCHETS

Nous optimisons le tri et le suivi des déchets sur chaque site afin d'assurer leur traitement optimal (recyclage, réutilisation, incinération avec récupération d'énergie). Les objectifs de 2023 n'ont pas été atteints en raison de l'ouverture de la ligne de dépollution à Langres. Cependant, début 2024, nous avons commencé à recycler les poussières résiduelles de ce processus. Les premiers essais montrent une réduction potentielle des déchets allant jusqu'à un tiers.

Production de déchets :



Moins de 1% de déchets enfouis

III.4.3 MICROPLASTIQUES

Dans le cadre de notre certification ISO 14001, de nombreuses analyses et audits ont été réalisés dans nos usines. La prévention de la pollution aux microplastiques tout au long de notre chaîne de valeur reste un enjeu critique. Trois des six usines qui utilisent des granulés de plastique dans leur process de production sont actuellement en cours de certification OCS (Operation Clean Sweep). Ces efforts doivent être étendus à tous nos sites, ainsi qu'à nos fournisseurs et recycleurs.



Focus – Opération Clean Sweep

Les usines de Langres, Bort-les-Orgues et Ribarroja participent à l'opération Clean Sweep (OCS). Il s'agit d'un programme international visant à prévenir la dispersion des granulés de plastique dans l'environnement. Bien que les sites français ne soient pas encore certifiés, ils respectent les exigences de la réglementation nationale équivalente.

Ribarroja a fait l'objet d'un audit indépendant en 2023, réalisé avec succès à l'aide de la méthodologie OCS composée de sept étapes :

1. Engagement à éradiquer les pertes de granulés
2. Identification des principales zones de fuite
3. Définition des causes de fuite dans chaque zone
4. Mise en œuvre de la solution la plus simple et la plus efficace
5. Sensibilisation et responsabilisation des collaborateurs
6. Établissement d'un calendrier d'audit interne semestriel
7. Audit indépendant

IV. Performance Sociale

Chez SULO, nous plaçons nos collaborateurs au centre de nos priorités. Nous nous engageons à assurer leur santé, leur sécurité et leur bien-être, tout en favorisant leur développement professionnel à travers des pratiques inclusives et équitables. Ces engagements s'étendent à l'ensemble de notre chaîne de valeur, en cohérence avec les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et les normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

2.300 collaborateurs

77% participation à l'enquête d'engagement

8.1/10 pour la sécurité

46,400 heures de formation

IV.1 La santé et la sécurité

La Sécurité est une priorité chez SULO

La sécurité est gérée par le Comité Exécutif du Groupe via un Comité HSE, organisé quatre fois par an. Après chaque réunion, une communication globale avec les résultats trimestriels et les principales décisions est partagée au sein du groupe afin d'impliquer toutes les parties prenantes dans la démarche. Cette communication est notamment relayée par une publication dédiée, FOCUS SAFETY.



ZERO accident

ZERO maladie professionnelle



Atteindre ces objectifs nécessite l'implication de tous nos collaborateurs. C'est pourquoi nous les tenons informés de nos avancées et faisons la promotion des étapes clés. Nous avons également mis en place un système de management de la sécurité pragmatique, reposant sur le management visuel, pour assurer une communication claire et efficace (voir ci-dessous).

En 2023, nos sites ont défini leurs plans d'action locaux, mis en œuvre le management visuel et évalué leurs performances dans le cadre du programme SAFETY MY PRIORITY. Tous les deux mois, des réunions sont organisées localement sur la sécurité afin que managers et collaborateurs puissent suivre la progression de leurs programmes.

Le 28 avril, nous avons célébré la Journée mondiale de la sécurité dans l'ensemble du groupe. Cet événement a été l'occasion de partager les bonnes pratiques, de sensibiliser et d'organiser des activités en lien avec nos priorités : prendre soin des personnes et protéger la planète.

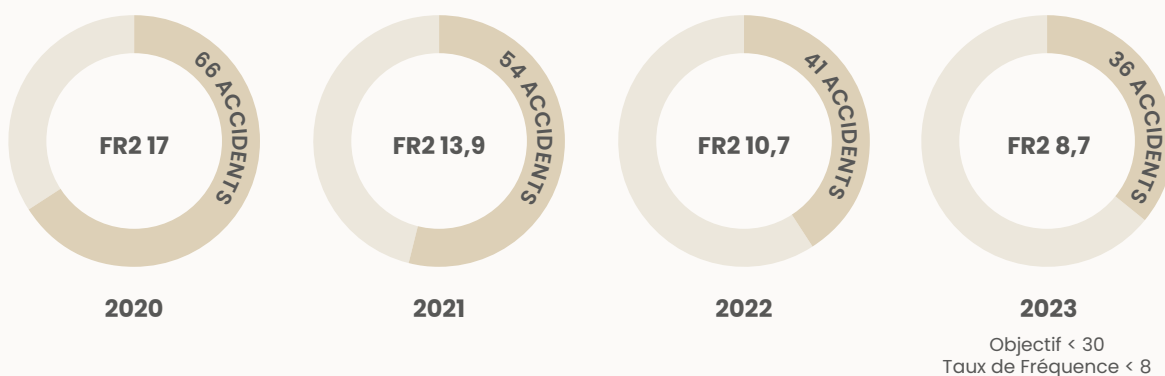


Notre engagement en faveur de la sécurité va au-delà de notre entreprise. En 2022, nous avons rejoint l'association ICSI, qui s'efforce d'améliorer la sécurité en entreprise, de promouvoir un débat public ouvert et de diffuser la culture de la sécurité auprès d'un large public.

RÉALISATIONS 2023

En 2023, notre taux de fréquence (TF2) a diminué de 19 % par rapport à 2022. Au total, 36 accidents ont été déclarés, analysés et leurs causes traitées. Nous nous sommes fixé un objectif ambitieux pour 2024 : un taux de fréquence inférieur à 7, ce qui signifie une réduction des accidents à moins de 30.

Taux de fréquence 2 du Groupe et accidents pour les salariés et les intérimaires



OBJECTIFS 2024

- < 30 accidents avec un TF2 < 7
- Plan d'action sur 3 ans pour traiter les risques majeurs
- Formation de tous les cadres aux 5 piliers sur la sécurité
- Mise en place d'un système de management visuel pour impliquer l'ensemble des collaborateurs
- Participation de tous les salariés et intérimaires aux actions HSE

IV.2 Le bien-être au travail

En mai 2023, nous avons mené une enquête de satisfaction pour évaluer la perception des salariés. Les résultats montrent que les employés se sentent satisfaits de leur environnement de travail, sûrs de leur rôle, habilités à prendre des décisions indépendantes et encouragés à prendre des initiatives. Ils estiment que leurs contributions sont valorisées, que leur travail a du sens et qu'ils sont bien intégrés dans leurs équipes. Ces résultats témoignent d'un environnement de travail positif et motivant.

Cette enquête est menée tous les 18 mois pour identifier les axes d'amélioration. En tenant compte des retours d'expérience, nous pouvons mieux répondre aux préoccupations des salariés et améliorer leur bien-être. Ce qui rend notre entreprise attractive, c'est notre engagement à maintenir un dialogue ouvert, une communication transparente et une gestion du changement basée sur le respect mutuel.

Depuis 2020, une « newsletter » interne, intitulée Inside, informe et fédère les collaborateurs tous les trimestres. Elle offre un suivi des principaux indicateurs de performance et de précieuses informations sur le groupe, les acquisitions, la stratégie et les résultats des enquêtes.

Enquête de satisfaction 2023



1.460 participants



77% de l'effectif (+ 11 % par rapport à des entreprises similaires, + 38 % par rapport à 2022)



+10% de commentaires sur les réponses



Satisfaction générale : 6,8/10 (stable)

PLANS D'ACTION LOCAUX

FRANCE – Engager la discussion pour stimuler l'action

SULO France a organisé 8 tables rondes pour aborder les axes d'amélioration identifiés lors de l'enquête de satisfaction. Plus de 30 % des salariés y ont participé, représentant tous les sites, toutes les activités et tous les niveaux de poste. Plus de 250 verbatims ont été recueillis pour alimenter le plan d'actions.

BENELUX – Marque employeur

SULO Benelux renforce sa marque employeur en lançant la SULO Academy via le système ESS (Employee Self Service). Ce système permet aux collaborateurs d'accéder au processus d'évaluation des talents, au parcours d'intégration, ainsi qu'à télécharger et suivre leurs propres modules d'apprentissage en ligne.

ALLEMAGNE – Bien-être et bonne humeur

Les collaborateurs de SULO en Allemagne ont accès à des activités sportives à tarifs préférentiels via sportnavi.de (cours de sport sur site et en ligne) et à un programme d'assistance aux employés (EAP) pour des conseils ou une assistance thérapeutique rapides.

ESPAGNE – Observer pour mieux comprendre

Un programme d'immersion permet à des collaborateurs ou des équipes de passer quelques heures à découvrir le quotidien de leurs collègues. Cet échange immersif facilite une meilleure compréhension des activités, des difficultés et des priorités des différents services, renforçant ainsi la coopération et la collaboration au sein de l'organisation.

SUÈDE – Une application qui évalue le bien-être des collaborateurs

Orwak AB évalue le bien-être de ses salariés grâce à l'application, Winningtemp, qui recueille de manière anonyme le ressenti au quotidien ou une fois par semaine sur 30 sujets différents, dont le travail en équipe ou l'environnement de travail. Les questions sont générées de manière dynamique en fonction des réponses précédentes et classées par service pour « prendre la température ». Le taux de participation est de 70 %.

Focus – Encourager le dialogue social au sein du groupe

En décembre 2023, afin de renforcer le dialogue social et les relations de travail au sein du groupe, un Comité d'Entreprise Européen (CEE) a été créé. Il assure une communication directe entre les représentants des salariés et le Management du Groupe, ainsi qu'une participation active aux discussions sur des sujets majeurs qui concernent toutes les nations telles que la stratégie, la sécurité, l'inclusion, « l'expérience collaborateur », et plus largement sur tous les sujets ESG..

Le CEE est composé de 15 représentants et 15 suppléants, avec au moins un représentant par pays, désigné conformément aux dispositions réglementaires nationales.

Objectifs :

- Être informé de la stratégie globale de l'entreprise
- Être consulté sur les sujets majeurs qui concernent toutes les entités
- Contribuer à la stratégie et à la politique ESG du groupe

Le cadre flexible du droit européen permet de maintenir le dialogue social tout en respectant les organes de représentation des salariés au niveau local : notamment les comités d'entreprise locaux et centraux, mis en place conformément aux réglementations locales dans chaque pays.

IV.3 La gestion des talents

Nous soutenons le développement de carrière de nos collaborateurs et renforçons leur employabilité. Notre politique de formation est conçue pour faciliter leur intégration et leur progression. Elle débute par l'accueil des nouveaux arrivants, organisé localement, qui aborde les aspects clés de la santé, de la sécurité, de l'éthique, de la conformité, ainsi que les activités et les valeurs de l'entreprise. Nous effectuons également des revues de performance annuelles pour identifier les besoins en formation et définir un programme de développement, principalement via notre plateforme de formation en ligne.

En 2023, 46 400 heures de travail ont été consacrées à de la formation et 72 % des collaborateurs ont été formés.

Sécurité : 26 084 heures (dont les formations obligatoires)

Développement des compétences : 13 543 heures

Management : 3 513 heures

Coaching et team building : 3 260 heures

Pour rendre la formation accessible et dynamique, chaque entité du groupe déploie une plateforme adaptée aux besoins spécifiques de ses collaborateurs, pour développer des compétences managériales et métier. Cette approche flexible, adaptée à notre organisation décentralisée, permet également de fournir des ressources dans des entités où la formation peut être difficile à organiser ou pour les structures sans fonction RH.

En 2023, la digitalisation des entretiens annuels d'évaluation de la majeure partie de nos collaborateurs nous a permis de simplifier la collecte et le suivi des demandes de formation et d'en améliorer la planification.

Tous les programmes de formation locaux comprennent des modules sur notre système de management HSE et sur la conformité. Ainsi nous nous assurons que notre démarche globale HSE et nos valeurs fondamentales sont diffusées et que tous les employés y adhèrent.

Focus – Fresque du climat

En 2022, 17 salariés de différents pays ont été formés pour devenir animateurs internes de la Fresque du climat. En 2023, 1 100 employés ont participé à des ateliers sur le changement climatique et sur l'empreinte environnementale des activités humaines lors de la Journée mondiale de la sécurité.

IV.4 Diversité, égalité et inclusion

Toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, le mode de vie, l'appartenance réelle ou supposée à un groupe ethnique ou à une nation, l'état de santé, le handicap, la religion, les opinions politiques ou l'activité syndicale est interdite chez SULO. L'éthique, les droits de l'homme et la lutte contre toute forme de discrimination s'appliquent à nos activités ainsi qu'à celles de nos sous-traitants, comme stipulé dans notre Code de conduite, que chaque employé s'engage à respecter, et dans notre Code de conduite fournisseurs, auquel nos partenaires doivent se conformer.

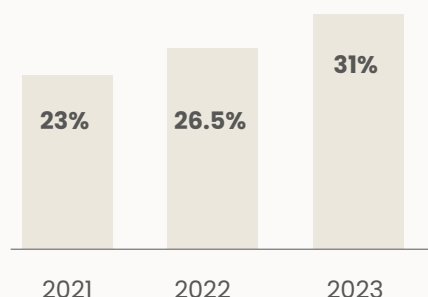
En 2024, nous prévoyons également de :

- Former tous les managers en France à la DE&I (Diversité, Égalité & Inclusion)
- Rédiger une charte DE&I que chaque manager devra signer

Parité hommes-femmes

En conformité avec la loi du 5 septembre 2018 relative à la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, SULO France a amélioré la parité hommes-femmes, atteignant un score de 90/100 pour l'indice Egapro 2023. Les femmes occupent actuellement plus de 30 % des postes de direction en France, en Belgique, au Royaume-Uni, à l'usine Metroplast en France et à l'usine Orwak en Suède.

Postes de direction occupés par des femmes



Objectif 2023 : 30% de femmes dans les équipes de Direction, 31 atteints

Objectif pour 2024 : 50 % des postes de direction vacants seront pourvus par des femmes.

Salariés en situation de handicap

Nous encourageons les initiatives visant à soutenir les personnes handicapées ou exclues du marché du travail, soit en les employant directement, soit en travaillant avec des organisations qui les emploient.

Dépenses du groupe :

- 2022 : 570K€
- 2023 : 743K€
- Objectif 2024 : +20%

Nombre total de salariés avec un handicap déclaré



Décembre 2023 : 55 personnes



Objectif en 2024 : +10 %

Focus – Diversité, Équité et Inclusion en France

SULO France travaille avec des associations qui emploient des personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi :

- La Fondation Jacques Chirac emploie 10 personnes handicapées détachées à notre usine de Bort-les-Orgues pour conditionner les roues de nos bacs.
- Des ateliers pénitentiaires fabriquent nos composteurs.

Par ailleurs, SULO France promeut une culture d'entreprise inclusive pour faciliter le recrutement de personnes handicapées et encourage ses salariés à signaler leur handicap afin que leur poste de travail puisse être adapté. .

Focus – travailler avec des détenus

SULO France confie la production de ses composteurs en bois à des ateliers pénitentiaires, qui en fabriquent plus de 30 000 chaque année. L'entreprise est certifiée par le label PePs, le premier programme garantissant des conditions de fabrication responsables et inclusives



pour les produits et services réalisés en milieu carcéral. Cette certification assure que les détenus sont correctement rémunérés, formés et que leurs droits sont respectés. SULO France est fière d'être l'une des 8 entreprises à être labellisée.

Focus – Diversité, Équité et Inclusion en Espagne

SULO Ibérica met en oeuvre une politique de ressources humaines engagée en faveur de la diversité et de l'inclusion. Alors que la législation locale impose un quota de 2 % de personnes handicapées, son objectif est d'atteindre 3,9 %. En outre, le programme « SULO with you », lancé en octobre 2023, vise à signer des contrats de service avec des organisations employant des personnes handicapées, des personnes éloignées de l'emploi et des jeunes défavorisés.

Objectifs 2024 pour SULO Iberica :

- 3,9 % d'employés porteurs de handicap
- + 8 % de dépenses pour les prestataires de services employant des personnes handicapées
- Signature d'une charte de la diversité pour promouvoir les principes d'égalité, de diversité et d'inclusion

IV.5 Achats responsables

Nous souhaitons promouvoir activement la démarche de responsabilité sociale et environnementale auprès de nos fournisseurs, prestataires et sous-traitants. Notre adhésion à l'initiative Science-Based Targets (SBTi) nous encourage à fixer des objectifs ambitieux et mesurables pour réduire les émissions de carbone du scope 3. En parallèle, l'évaluation EcoVadis guide l'amélioration continue de nos pratiques ESG, garantissant des standards d'exemplarité tout au long de notre chaîne de valeur. Ces engagements ont abouti à l'élaboration d'une nouvelle politique d'achats responsables, qui garantit que notre chaîne d'approvisionnement respecte des standards rigoureux en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Les achats chez SULO

Les achats répondent aux besoins des activités industrielles, de service et de distribution du groupe. Ils se répartissent en cinq catégories principales :

- Production (matières premières, énergie, composants, etc.)
- Équipement (machines, génie civil, etc.)
- Logistique
- Commerce
- Services (ressources humaines, informatique, environnement, santé et sécurité, marketing, communication, finance, audit, etc.)

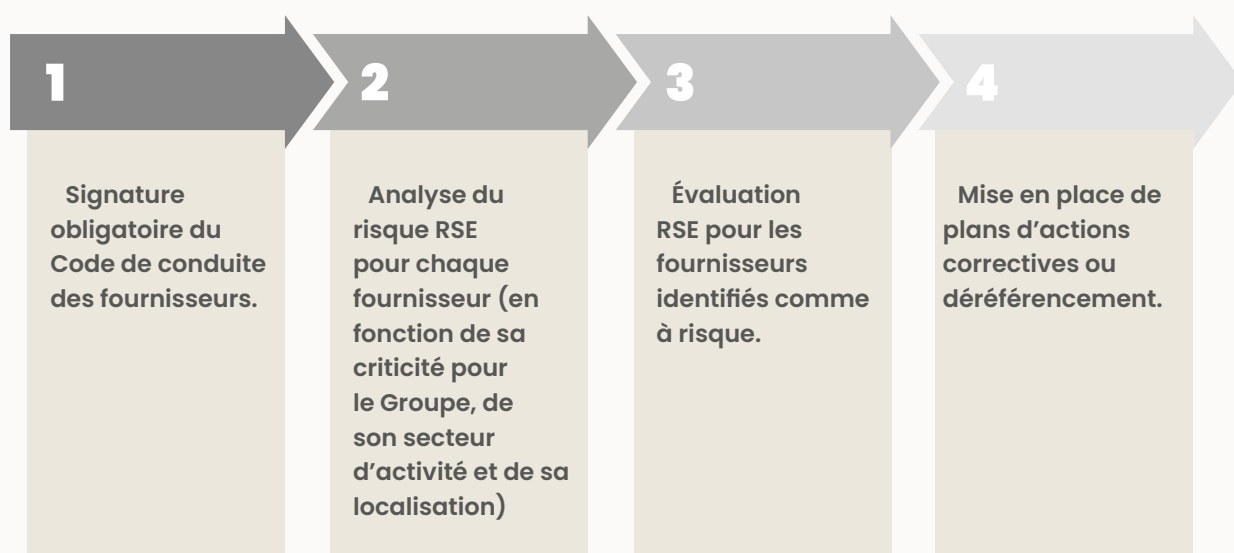
La chaîne d'approvisionnement des sites industriels est essentiellement locale, moins de 4 % des achats de production sont effectués hors d'Europe. Elle comprend plus de 7 000 entreprises, dont 500 représentent plus de 80% des achats du groupe.

Politique d'achat

Notre politique d'achat privilégie les contrats et partenariats à moyen et long terme avec nos fournisseurs. Face à la complexification des chaînes d'approvisionnement et à l'augmentation des risques, nous avons jugé essentiel de renforcer notre processus d'achat durable en intégrant des standards RSE, telles que :

- La conformité réglementaire
- L'intégrité et l'éthique des affaires
- Les droits de l'Homme et les conditions de travail
- La protection de la santé et de la sécurité
- La protection de l'environnement
- Les principes clés du Pacte mondial

En 2023, nous avons développé un processus d'achat formalisé afin d'accroître la transparence de la performance RSE de nos fournisseurs dans une démarche d'amélioration continue. Ce processus comprend quatre étapes principales :



Objectifs 2024

- Lancer une analyse des risques RSE pour tous les fournisseurs avec des montants d'achats annuels supérieurs à 100 000 €
- Évaluer les performances RSE de plus de 90 % des fournisseurs identifiés comme étant à risque
- Cartographier les certifications ISO de nos fournisseurs

Sur la base des évaluations, le service Achats définira un plan d'action correctif avec les fournisseurs. En cas de non-respect du plan d'action durant la période de mise en œuvre définie, une démarche de déréférencement pourrait être appliquée et à l'issue le fournisseur n'aura plus accès aux appels d'offres du groupe.

Nous formons également nos acheteurs afin qu'ils participent activement au processus d'achats responsables. Ils suivent une formation certifiée par le CPD Certification Service, l'un des principaux organismes mondiaux de certification en formation professionnelle continue, axée sur les pratiques environnementales, sociales, éthiques et de droit du travail.

Méthodologie

Période de reporting : L'analyse couvre l'exercice financier 2023, c'est-à-dire du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Méthodologie

Ce rapport RSE a été préparé avec soin et honnêteté, en adhérant aux principes de transparence et de responsabilité. Nous avons adopté une approche méthodique pour évaluer et rendre compte de notre performance économique, environnementale et sociale. Toutes les données présentées ont été collectées auprès de divers départements et entités au sein de l'entreprise, vérifiées et consolidées pour garantir l'exactitude de l'information.

Notre approche est fondée sur des normes internationalement reconnues, y compris les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les lignes directrices de l'Initiative de Reporting Global (GRI), afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des résultats. De plus, nous avons proactivement pris en compte les exigences de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) pour garantir notre conformité future.

Nous avons également été transparents en présentant à la fois les défis et les progrès réalisés, en évitant toute exagération ou minimisation des impacts. Par conséquent, ce rapport fournit une évaluation honnête de nos actions, des risques auxquels nous sommes confrontés et des opportunités que nous saisissons pour contribuer à un développement plus durable.

Périmètre

Ce rapport couvre les usines et agences de SULO dans le monde entier, situés dans les pays suivants : Autriche, Belgique, Chili, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Japon, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, Émirats Arabes Unis, Royaume-Uni et États-Unis.

La plupart des indicateurs sont publiés au niveau consolidé, et certains sont publiés avec un périmètre limité. Dans ce cas, cela est explicitement mentionné dans le rapport.

Lorsque nous mentionnons SULO dans le rapport, cela fait référence à l'ensemble du groupe. Lorsque nous faisons référence à une zone géographique ou à une entité légale spécifique, nous le mentionnons explicitement dans le rapport.



